

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

A. J. DORION, Rédacteur

FEUILLETON

LE

CHÉMIN des LARMES

NEUVIÈME PARTIE

L'ENLÈVEMENT DE LA COMTESSE

II

LA RELIGIEUSE

[Suite]

Ce serait elle qui écrirait à sa mère de venir la chercher. Elle faisait des recommandations au sujet de ses enfants qu'il fallait bien embrasser pour elle. A chacun des siens elle témoignait une vive tendresse. Elle envoyait une caresse à Miro. Elle remerciait M. Etienne Denizot et sa mère de ce qu'ils avaient fait pour ses chers petits. Pas une plainte, pas un mot touchant le passé.

Georges et Edouard se faisaient aimer à Saint-Amand; ils étaient si gentils avec tout le monde! Et l'on écoutait avec plaisir leur joli babillage. On était étonné de leur intelligence extraordinaire et de l'instruction sérieuse qu'ils avaient déjà.

Toutes les portes leur étaient ouvertes, et ceux chez qui ils entraient étaient tout fiers et heureux.

Mais les enfants ne sortaient jamais seuls; toujours ils étaient accompagnés soit par leur grand-mère, soit par Pierre Rouget ou par Etienne Denizot ou Mérie. Et puis Miro était toujours avec eux, il les suivait partout et il était impossible d'embrasser les maîtres sans donner aussi une caresse au chien.

Georges et Edouard aimaient autant Mme Denizot que leur grand-mère et ils étaient souvent chez la mère d'Etienne.

—Je les adore, ces chéris, j'en suis folle! disait Mme Denizot. Mon Dieu! que serait-ce donc si mon fils s'était marié et m'eût donné des petits-enfants!

Mérie aussi aimait beaucoup les mignons, quand ils ne venaient pas, c'était elle qui courait les chercher, sachant qu'elle faisait plaisir à sa maîtresse; et il fallait voir comme elle était fière de porter Edouard dans ses bras. Du reste, les enfants n'étaient pas avec elle avarés de leurs baisers, et la pauvre bossue se sentait si heureuse de cette affection qu'elle se trouvait moins laide.

Mais c'était Etienne surtout que les enfants aimaient, ils l'aimaient plus que leur grand-père, plus que leur aïeul Pierre Rouget. Pourquoi? Mystère!

Pourtant le jeune homme ne faisait rien pour s'emparer de leurs jeunes cœurs; il les embrassait quand ils arrivaient chez lui et c'était tout.

Un jour Georges lui dit, devant Mme Pérard et le père Rouget:

—Je t'aime de tout mon cœur et je voudrais bien que tu sois mon papa.

Etienne tressaillit dans tout son être, devint très pâle et s'enfuit prêt à sanglotter.

Le père et la fille se regardèrent tristement.

Mme Pérard très émue, détourna la tête.

Le vieillard se frappa la poitrine en s'écriant:

—Mille tonnerres! avons-nous été bêtes!

—Nous revenons à Bellombe. C'est le samedi; il est trois heures de l'après-midi. Une voiture, une sorte de berline, attelée de deux chevaux vigoureux, s'arrête devant la maison des époux Gaspard.

Le cocher descend de son siège, ouvre la portière, et une religieuse, qui paraît avoir au moins soixante ans, met pied à terre. Un lourd chapelet pend à son côté; elle a sur la poitrine, attachée à un ruban qui entoure son cou, une croix en métal blanc émaillé de noir.

—Est-ce bien lui? demanda-t-elle au cocher.

—Oui, ma sœur, répond l'homme en s'inclinant respectueusement.

—Mon livre de prières est dans la voiture, mon ami, ayez l'obligeance de me le donner.

L'homme prend le missel, laissé sur le siège, et le présente à la religieuse, qui le reçoit en disant:

—Merci.

—Ma sœur, serez-vous longtemps?

—Je ne sais pas; mais je ferai mon possible pour que vous n'attendiez pas trop.

—C'est à cause de mes chevaux, ma sœur; mais c'est bien, je les ferai manger et boire sans les dételier.

La religieuse fit sur elle le signe de la croix et s'avança d'un pas lent vers Gaspard qui, très surpris, avait ouvert sa porte et se tenait sur la porte; son chapeau de soleil à la main.

—Monsieur, lui dit la religieuse de sa voix douce, vous êtes probablement M. Gaspard.

—Vous ne vous trompez pas, ma sœur, répondit le bonhomme, c'est moi qui suis Gaspard, François Gaspard, pour vous servir.

La bonne religieuse eut un sourire gracieux et dit:

—Entrons dans votre maison, s'il vous plaît, monsieur, ce que j'ai à vous dire ne devant être entendu de personne.

Gaspard, de plus en plus étonné, se recula, et la religieuse entra, faisant un nouveau signe de croix.

—Ma sœur, veuillez vous asseoir, dit le vieillard s'empressant d'avancer un siège.

—Je vous remercie infiniment, monsieur.

Elle s'assit et, après un court silence, elle reprit:

—Je suis la mère Angélique, supérieure de la communauté St Joseph d'Alpérine.

Gaspard s'inclina respectueusement.

—Au nom de l'humanité, continua mère Angélique, je viens remplir ici une mission qui m'a été inspirée par l'amour du doux Jésus et qui est agréable à Dieu le père et au Saint-Esprit.

—Ah! fit le vieillard ouvrant de grands yeux.

—Monsieur, poursuivit la religieuse, je viens pleine de confiance trouver Mme la comtesse de Verdraine, dont le cœur compatissant sera profondément touché de ma démarche et des paroles du Seigneur que j'ai à lui faire entendre.

Cette fois la surprise de Gaspard devenait de la stupéfaction.

—Monsieur, reprit la religieuse, les instants sont précieux; Alpérine, vous le savez sans doute, est à huit lieues de Bellombe, et il faut que je sois rentrée à ma maison avant la

nuît; veuillez donc, je vous prie, prévenir Mme la comtesse que la mère Angélique des dames de Saint Joseph demande à avoir un entretien avec elle et que ce qu'elle a à lui dire est très important, très grave.

—Mme la comtesse est au jardin, dit Gaspard très ému et en se levant, je vais lui annoncer votre visite, ma sœur.

—Oui, monsieur, et je vous remercie.

Le vieillard sortit et reparut au bout d'un instant, suivi de Paule et de sa femme.

La comtesse avait la physionomie animée et de l'inquiétude dans le regard. On voyait qu'elle était sous le coup d'une violente émotion.

Elle salua la religieuse, qui s'était levée, et lui dit d'une voix tremblante:

—Vous venez me trouver, ma sœur; de quoi s'agit-il donc, qu'avez-vous à me dire, à m'apprendre? Par qui m'êtes-vous envoyée?

—Mme la comtesse, dit la mère Angélique, je répondrai à ces questions et à toutes celles qu'il vous plaira de m'adresser; mais pour des raisons que vous apprécierez sans doute, je vous demande un entretien particulier.

Paule regarda Gaspard et sa femme et un doux sourire effleura ses lèvres.

—Soit, ma sœur, dit-elle, veuillez me suivre dans ma chambre.

La religieuse suivit la comtesse, et toutes deux s'étant assises:

Je ne vous cache pas, ma sœur, dit Paule, que je ne suis pas seulement étonnée, mais encore très inquiète; je relève à peine d'une cruelle maladie qui a mis mes jours en danger, et je crois n'avoir jamais été aussi impressionnable; vous me voyez pleine d'anxiété, j'ai des appréhensions, quelque chose me dit que vous venez m'annoncer un malheur.

—Hélas! madame la comtesse, vous ne vous trompez pas.

—Mon Dieu! mais qu'y a-t-il? Parlez, parlez!

—Madame la comtesse, votre époux, M. le comte de Verdraine est mourant.

—Mourant! s'écria Paule.

—Hélas! oui, madame la comtesse, et si le médecin qui a été appelé près de lui ne se trompe pas, il n'a plus que quarante-huit heures à vivre.

—Oh! c'est affreux! Mais comment savez-vous cela, ma sœur? Où est le comte de Verdraine? Qui vous a appris que j'étais ici?

—Je réponds d'abord à votre dernière question, madame la comtesse; j'ai appris que vous étiez à Bellombe, chez M. Gaspard, par M. le comte de Verdraine lui-même.

—Vous l'avez vu?

—J'ai passé hier soir une heure à son chevet.

—Mais il n'est pas à Paris?

—Il est à Alpérine, dans une chambre d'auberge.

—Mon Dieu, mais je ne comprends pas!

—Veuillez m'écouter, madame la comtesse, et vous comprendrez.

—Je vous écoute, ma sœur, je vous écoute.

—M. de Verdraine s'est confessé à moi et je crois qu'il ne m'a rien caché; je sais quels sont ses torts envers vous et combien il est coupable; mais le malheureux a des regrets, des remords, il se repent de vous avoir fait souffrir et du mal qu'il a causé.... Dieu, notre Seigneur, madame la comtesse, pardonne toujours au pécheur qui recon-

naît ses fautes et qui a le repentir sincère; ah! madame la comtesse, vous ne serez pas moins miséricordieuse que le Seigneur, et vous pardonnerez comme lui.

—Je pardonne, je pardonne!

—Ce cri est celui d'une belle âme.

—Continuez, ma sœur, apprenez-moi comment M. de Verdraine se trouve à Alpérine.

—Il a quitté Paris converti, maudissant les erreurs de son passé, ayant horreur de ses folies qu'il appelle des crimes. Comment a-t-il su que vous aviez quitté les Bergères avec vos enfants, que des saltimbanques vous avaient trouvée ne donnant plus signe de vie et amenée à Bellombe chez M. et Mme Gaspard pour y être soignée? Ca, madame la comtesse, je l'ignore, il ne me l'a pas dit, jugeant sans doute que c'étaient là des détails inutiles.

Enfin, il avait quitté Paris repentant avec l'intention de se jeter à genoux et d'implorer votre pardon. Le malheureux était bien près d'arriver au but qui était l'objet de son unique pensée, lorsque le mal dont il est atteint l'a subitement arrêté.

—Mais quelle est donc sa maladie?

—Une pulmonie aiguë compliquée d'une maladie de foie et d'une décomposition rapide du sang, a dit le médecin. Hélas! il n'y a rien à faire; plus d'espoir, M. de Verdraine est perdu!

—Mon Dieu? dit Paule les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

—M. le comte a fait appeler le bon curé d'Alpérine, continua la religieuse, il a fait sa confession générale et a reçu pieusement l'absolution et les derniers sacrements. Sur la demande du médecin, j'ai envoyé une de nos sœurs de charité pour veiller et prier dans la chambre du mourant.

Hier soir, je lui fis ma visite et je fus étonnée et émerveillée de sa pitié. J'avais l'âme navrée en l'entendant parler de vous, et des enfants. Sa femme, ses enfants, il les appelle sans cesse; et il pousse des gémissements, des soupirs et il pleure..... Rien de plus touchant, les cœurs les plus durs seraient attendris; on le plaint et on pleure avec lui.

Après lui avoir adressé quelques paroles consolantes, j'allais me retirer lorsqu'il se souleva brusquement sur son lit de douleur et rappela.

—J'ai une grâce à vous demander, ma mère, me dit-il, mais je voudrais que nous fussions seuls.

—Je renvoyai la religieuse et la servante qui se trouvaient dans la chambre et nous restâmes seuls. Il me pria de m'asseoir près de son lit, prit ma main qu'il serra faiblement et me dit:

—Vous êtes bonne, vous pouvez me rendre un service, et vous ne me refuserez pas; d'ailleurs, on ne doit rien refuser à un malheureux qui va mourir.

Il se recueillit un instant et me fit sa confession comme il l'avait faite le matin au vénérable curé d'Alpérine. Je l'écoutai avec une émotion croissante et en versant des larmes. Il pleurait aussi, ce grand pécheur converti par la grâce de Dieu.

—Eh bien, monsieur le comte, que puis-je faire pour vous? lui demandai-je quand il eut cessé de parler.

Il me répondit avec un accent de tristesse indéfinissable:

—Je ne voudrais pas mourir sans avoir revu la comtesse de Verdraine, sans lui avoir demandé, au nom

de Georges et d'Edouard, de me pardonner. Oh! continuait-il en se tordant les bras avec douleur, être si près d'elle et ne pouvoir me jeter à ses pieds en lui criant: pardon!

Le malheureux se mit à sanglotter.

Je ne savais que dire pour calmer cette douleur, ce désespoir.

—Je suis un misérable, disait-il, un homme odieux, qui ne mérite aucune pitié; mais je connais la comtesse de Verdraine, elle est bonne, compatissante, si elle savait que je suis ici, prêt à rendre l'âme, et que je l'appelle à grands cris, elle viendrait, oui, elle viendrait; j'aurais cette suprême et dernière joie de la revoir et l'entendre me dire: "J'oublie et je pardonne!" Ah! la revoir et entendre le pardon sortir de sa bouche, c'est la grâce que je demande à Dieu avant de paraître devant lui. Car je suis perdu; je sens bien que j'approche de ma fin, que je n'ai plus guère à vivre.

Paule était en proie à une agitation facile à comprendre; elle écoutait haletante, le cœur horriblement serré.

La mère Angélique continua:

—Le malheureux m'apprit alors que vous étiez ici, madame la comtesse, à Bellombe, et les mains jointes, en pleurant, il me conjura, me supplia de me rendre auprès de vous et de faire tout ce qui dépendra de moi pour vous amener à son lit de mort.

—Faites que je meure en paix avec moi-même! s'écria-t-il; que je meure reconcilié avec la terre comme je le suis avec le ciel!

Que devais-je faire? Je demandai au Seigneur de m'inspirer, de me conseiller, et j'entendis la voix d'un ange qui me disait: "Il faut pratiquer la charité, tu ne peux pas refuser à un mourant ce qu'il te demande."

Je n'avais plus à hésiter et je dis au malheureux, qui attendait anxieusement ma réponse:

—Monsieur le comte, j'accepte la mission que vous me confiez et je la remplirai de mon mieux.

Il s'empara de mes deux mains et les pressa en me remerciant avec effusion.

Ses yeux s'étaient dilatés et il avait comme un rayonnement sur son front.

Tout à coup son visage changea d'expression et révéla une indicible angoisse de l'âme.

—Ah! malheureux que je suis, s'écria-t-il d'un ton douloureux, j'oublie que la comtesse de Verdraine est elle-même malade, que ses jours ont été en danger! Elle ne pourra pas venir, elle ne viendra pas, la suprême consolation que j'espérais ne me sera pas accordée, je suis maudit, maudit!

Il eut un accès de désespoir effrayant et j'eus beaucoup de peine à le calmer.

De grosses larmes roulaient dans les yeux de la comtesse et elle paraissait fort troublée.

Après un silence, la religieuse reprit:

—Ce matin, à onze heures, madame la comtesse, je me suis mise en route et me voilà devant vous; vous connaissez la mission toute de charité dont je me suis chargée, j'attends la réponse.

Paule appuya sa main sur son cœur qui battait avec violence et resta un long instant pensive, la tête inclinée sur sa poitrine.

Qu'allait-elle faire ou plutôt que devait-elle faire?

Si elle eût aimé encore le comte

de Verdaine, elle aurait senti en elle des déchirements ; ce qu'elle éprouvait n'était qu'un sentiment de commisération ; non, elle ne l'aimait plus ; mais il était son mari, il était le père de ses enfants et, à ce double titre, elle lui devait encore quelque chose, au moins ces paroles de pardon qu'il attendait d'elle. Il allait mourir et il l'appelait : pouvait-elle ne pas répondre à cet appel suprême, à cet appel de sa conscience ? Il avait des regrets, des remords, il avait le repentir ; pouvait-elle ne pas aller lui dire : je vous pardonne ? Non, pour elle et ses enfants elle ne pouvait pas rester sourde à la prière du mourant. Son devoir était tout tracé, elle ne devait pas hésiter à l'accomplir.

Elle releva la tête et essuya ses larmes.

—Ma sœur, dit-elle, je suis encore bien faible ; mais il s'agit d'un grand devoir à accomplir et la force ne saurait me manquer. Vous êtes venue me chercher, je suis prête à sortir avec vous.

La religieuse, qui avait sans doute commencée une prière, l'acheva par un signe de croix.

—Madame la comtesse, dit-elle simplement, voilà la réponse que j'attendais.

—A quelle heure serons-nous à Alperine ?

—Nous arriverons sûrement avant la nuit. Vous verrez immédiatement notre pauvre malade ; ensuite je vous emmènerai dans notre maison où vous serez accueillie comme une sœur. Si vous désirez rester à Alperine pour recevoir le dernier soupir de votre époux, vous le pourrez sans vous imposer aucune gêne ; dans le cas contraire, la voiture que j'ai louée ce matin vous ramènera à Bellombe.

—Je verrai, répondit Paule, cela dépendra de mes forces. Mais ces dépenses que vous faites, ma sœur, j'aurai à vous les rembourser.

—Mais vous n'aurez rien à rembourser, madame la comtesse : l'argent que je dépense est celui de M. le comte, qui m'a remis cent francs hier soir. J'ai pris moi-même cette somme dans la valise de M. de Verdaine où il y a encore un millier de francs.

—C'est bien, ma sœur.

La comtesse appela les époux Gaspard et les mit rapidement au courant de tout ce qui se passait.

En apprenant que la comtesse allait partir, emmenée par la religieuse, l'homme et la femme furent consternés.

—Il le faut, disait Paule.

—Si seulement vous étiez complètement guérie.

—Rassurez-vous, dit la religieuse, Mme la comtesse sera bien soignée par moi.

—Madame la comtesse, reviendrez-vous demain ? demanda Gaspard.

—Je ne sais pas encore, mon ami ; mais s'il ne m'est pas possible de revenir immédiatement, je vous écrirai le soir même et vous recevrez ma lettre demain soir.

Paule, nous le savons, n'avait que les vêtements qu'elle portait ; ses bottines avaient été remises à neuf par le cordonnier et, seul, son chapeau avait été remplacé par un autre très simple et pas cher qu'Annette avait fait venir de Belley.

Mais Mercédès lui avait laissé du linge et quelques centaines de francs.

Elle eût vite achevé de s'habiller. Mme Gaspard lui prêta un grand châle dont on l'enveloppa.

Elle n'était pas richement mise, la pauvre comtesse ; mais cela lui importait peu. Le temps de la coquetterie était passé.

Elle mit cent francs dans sa poche et dit à la religieuse :

—Ma sœur, je suis prête.

Elle embrassa Annette et serra la main de l'ancien saltimbanque. Les deux vieux avaient la larme à l'œil. Ils n'avaient rien à dire, mais ça les tracassait tout de même de la voir partir. Enfin il le fallait.

Les chevaux avaient mangé et bu, et le cocher attendait, répondant oui, non ou je ne sais pas à quelques curieux qui s'étaient groupés devant la maison et l'interrogeaient.

Quand il vit paraître la comtesse et la religieuse accompagnées de Gaspard et de sa femme, le cocher grimpa vite sur son siège. Paule prit place la première dans la voiture et la religieuse s'assit à côté d'elle. On se fit des signes d'adieu. La voiture s'ébranla et aussitôt sur le chemin, les chevaux partirent au grand trot.

On questionnait Gaspard et sa femme ; on voulait savoir si la dame inconnue reviendrait.

—Oui, elle reviendra.

—Quand ?

—Demain ou après-demain ; mais elle ne restera plus que quelques jours à Bellombe.

Les vieux suivaient du regard la chaise de poste ; elle était maintenant sur la grande route, loin déjà ; soudain, elle disparut dans une descente et l'on ne vit plus que des nuages de poussière s'élevant dans l'air.

Les questionneurs revenaient à la charge.

—Je n'ai plus rien à vous dire, leur dit Gaspard.

Et lui et sa femme rentrèrent chez eux et fermèrent leur porte.

—Je suis triste, j'ai l'âme en peine, dit le mari.

—Je suis comme toi, répondit Annette.

—J'ai beau me raisonner, me dire que je suis bête, j'ai de l'inquiétude ; c'est comme le pressentiment d'un nouveau malheur.

Annette laissa échapper un long soupir.

III

L'ENLÈVEMENT

La chaise de poste filait avec la rapidité du vent et à la façon dont trottaient les chevaux, la comtesse se disait qu'il ne mettraient guère plus de deux heures à faire le trajet.

—Mettez-vous bien à votre aise, madame la comtesse, avait dit la religieuse.

Elle-même s'était installée dans son coin, avait ouvert son livre d'heures et s'était absorbée dans sa pieuse lecture.

Paule n'avait rien à dire à la sainte femme, plus rien à lui demander. Elle la laissa prier, se recueillit, et se livrant entièrement à ses pensées se prépara à l'entretien qu'elle allait avoir son mari avec.

De temps à autre la religieuse jetait en dessous sur sa campagne un fugitif regard. De temps à autre encore elle levait la tête et disait :

—Madame la comtesse, comment vous trouvez-vous ? Etes-vous bien ?

—Bien, ma sœur, merci.

Paule n'avait pas de montre à consulter ; mais elle se rendait compte du temps qui s'écoulait et pouvait calculer sur la marche du soleil qu'il descendait rapidement vers le couchant ; elle commençait à s'étonner que l'on ne fût pas déjà arrivé.

—Peut-être, pensait-elle, pour que je ne sois pas effrayée de la distance, la bonne religieuse n'a-t-elle pas cru devoir me la faire connaître. Elle m'a dit huit lieues ; c'est peut-être douze ou quinze. Enfin, j'arriverai. Heureusement, je me sens à peine fatiguée. Comme je l'ai dit, ayant un devoir à accomplir, je ne veux pas manquer de force.

Elle retombait dans sa méditation et reprenait le cours de ses tristes pensées. Elle ne s'effrayait pas de se retrouver en présence du père de ses enfants ; mais elle ne pouvait se défendre contre une vague inquiétude. Elle allait le revoir mourant, peut-être à l'agonie, c'était bien triste. Et puis, que se passerait-il entre eux ?..... Elle pensait aux heures de joie du passé si vite remplacées par des jours troublés, par la douleur, les souffrances, par toutes les amertumes ; elle pensait à sa petite Isabelle noyée, à ses fils, à ses parents, à Mercédès et aussi, en frissonnant, à Etienne Denizot. Alors malgré elle, elle interrogeait son cœur et elle sentait qu'il était mort pour le comte de Verdaine. Elle plaignait son mari, ayant pitié de lui ; de la pitié et son pardon, c'était tout ce qu'elle pouvait lui donner

maintenant, à cet homme, qui avait été sans pitié pour elle qui avait brisé sa vie..... Pour elle, hélas ! elle n'avait plus rien à espérer, plus rien à attendre ; son avenir et son bonheur, étaient dans l'avenir et le bonheur de ses enfants. Oh ! comme elle les aimerait, comme elle veillerait sur eux ! Elle ne confierait qu'à elle le soin de leur l'éducation ; elle pouvait former leur cœur, faire de Georges et d'Edouard des hommes. Ah ! elle ne serait pas au-dessous de sa tâche ! Elle avait tout appris à la terrible école du malheur ! Ses enfants, qui allaient être orphelins, elle ne voulait vivre que pour eux, ne plus avoir de pensées que pour eux ! Avec quelle sollicitude, quel amour elle dirigerait leurs premiers pas dans la vie !

Mais son cœur était plein de douloureuses angoisses : à Saint-Amand elle se trouverait près d'Etienne, et, ne le voulait-elle pas, elle le verrait ; cette pensée la terrifiait. S'il allait deviner son secret ! Oh ! elle mourrait de honte ! Mais non, elle saurait le cacher, ce secret terrible, épouvantable.

Ses fils seraient près d'elle pour la protéger contre elle-même, ils seraient son égide, ils l'aideraient à arracher de son cœur ce fatal amour qui était devenu le pire de ses tourments.

Telles étaient, au milieu de bien d'autres, les pensées qui se heurtaient dans la tête de la comtesse.

Cependant elle avait vu le soleil se coucher, le jour déclinait, la nuit approchait.

La religieuse avait fermé son livre et disait son chapelet.

—Ma sœur, lui dit Paule, excusez-moi de troubler votre prière, mais j'ai à vous demander si nous n'arriverons pas bientôt ?

—Si, si, bientôt, ayez encore un peu de patience.

—Le temps ne vous paraît pas aussi long qu'à moi, ma sœur ; il me semble que nous avons beaucoup fait plus que huit lieues.

—C'est vrai ; je ne vous ai pas dit au juste la distance : mais soyez tranquille, nous arriverons.

—Sans doute, seulement.....

—Est-ce que vous vous sentez fatiguée ?

—Un peu ; mais je ne vous le cache pas, je suis en ce moment plus inquiète que fatiguée.

—Que vous êtes enfant ! fit la religieuse.

Et elle se remit tranquillement à égrener son chapelet.

Une heure s'écoula encore. La nuit était venue et les chevaux trottaient toujours, aiguillonnée souvent par la mèche du fouet.

L'inquiétude de la jeune femme allait toujours augmentant ; elle était agitée, frémissante, et commençait à se demander si elle n'était pas tombée dans un piège. Elle pensa à M. de Miray et malgré elle un cri s'échappa de sa poitrine.

—Qu'avez-vous ? demanda la religieuse.

—Rien, répondit-elle, j'attends.

—Vous attendez ?

—Que nous arrivions.

Paule voulait paraître calme, mais sa voix était devenue tremblante.

—Elle se doute de quelque chose, pensa la religieuse.

A ce moment, on traversait un bois. La voiture s'arrêta. Paule voulut ouvrir la portière ; elle était fermée à clef.

—Nous ne sommes pas arrivées, dit la religieuse.

—Pourquoi s'arrête-t-on alors ?

—Il y a des règlements de police auxquels on doit se conformer ; le cocher allume ses lanternes.

C'était vrai, le cocher allumait ses lanternes, précaution nécessaire car des gendarmes en tournée pouvaient être rencontrés. Mais le cocher s'était surtout arrêté pour permettre à un homme, qui attendait à cet endroit de la route, de monter sur son siège. Dans cet homme, nous reconnaissons le personnage qui s'était fait appeler Julien Forester à Bellombe, le soi-disant ingénieur de la compagnie des chemins de fer économiques.

La veille, le faux ingénieur avait

quitté Bellombe précipitamment, disant qu'il était rappelé à Paris par son directeur. Il avait pris la voiture de Belley et c'était à Belley, probablement, qu'il avait laissé ses bagages dans un hôtel.

Les chevaux repartirent au petit trot et, au bout d'un quart d'heure ils s'arrêtèrent de nouveau. Les pauvres bêtes n'en pouvaient plus. La comtesse regarda à la portière. On n'était pas encore sorti du bois. A la lumière des lanternes, elle vit le cocher dételé ses chevaux et les remplacer par deux autres avec l'aide de l'homme qui les avait amenés.

—Un relai ! fit la comtesse avec stupeur.

Cette fois, ses doutes se changèrent en certitude, elle était tombée dans un piège. Toutefois, elle ne perdit point son sang-froid, et la colère qui s'empara d'elle aussitôt domina sa terreur.

Elle saisit violemment le bras de la religieuse.

—Vous m'avez trompée, lui dit-elle d'une voix terrible. l'habit que vous portez est un déguisement, vous n'êtes pas une religieuse, vous êtes une misérable, une lâche coquine ! Où me conduisez-vous, dites ? Où me conduisez-vous ?

—Vous le saurez quand vous y serez, répondit brutalement la femme, dont la voix et l'attitude venaient à changer subitement.

—Infâme ! infâme ! s'écria Paule avec terreur.

—Laissez-moi, mais laissez-moi donc, vous me faites mal.

—Vipère, je voudrais t'écraser la tête !

—Il faudrait d'abord que vous eussiez la force, répliqua la fausse religieuse d'un ton ironique.

—Tu as raison, misérable femme, ce serait sottise d'user mes forces contre toi, je dois les conserver pour me défendre contre un autre misérable plus redoutable. Tiens, je te laisse, je ne veux pas plus longtemps me salir les mains.

—A votre aise, madame la comtesse ! fit la femme railleuse.

Et un sourire strident éclata entre ses lèvres.

—Je m'éloigne de toi, reprit Paule, je ne veux plus te toucher ni t'approcher ; ton contact me donne le frisson, me fait frémir dans tout mon être d'horreur et de dégoût !

—Dites donc que vous avez peur riposta la femme en ricanant, et c'est la peur qui vous donne le frisson et vous fait frémir ; pourtant vous n'avez rien à craindre, on ne vous veut pas de mal, au contraire.

—Ce sont les lâches qui ont peur, et je ne suis pas lâche, moi, vous en aurez la preuve. Allez, je sais qui est votre maître, et ce qu'il veut ; ce qu'il espère, je le sais également ; mais qu'il prenne garde, et aussi, misérable, prenez garde !..... Le ciel se lasse, à la fin, et la justice de Dieu a des châtements épouvantables pour les infâmes.

La chaise de poste, emportée par les chevaux, roulait avec une vitesse vertigineuse.

La comtesse essaya d'ouvrir la portière. Voyant que tous ses efforts étaient inutiles, au risque de se blesser, elle lança un coup de poing dans la vitre qui vola en éclats. Alors de toutes ses forces elle se mit à crier :

—A moi ! a moi ! Au secours ! au secours !

Mais la route était déserte, sa voix ne pouvait être entendue.

—Mais vous êtes folle de crier ainsi, lui dit la fausse religieuse.

Et la saisissant par les épaules, elle la tira en arrière et essaya de la terrasser. Mais elle avait compté sans la colère et le désespoir qui décuplaient les forces de la couvalescente. Ce fut elle qui fut renversée au fond de la voiture, et Paule se mit à appeler :

—Au secours, au secours !

La chaise de poste s'arrêta.

La comtesse crut qu'elle avait été entendue, qu'elle allait être délivrée. Elle cria encore :

—A moi ! à moi !

Un homme parut à la portière, un homme que Paule ne connaissait pas. Elle poussa un cri de joie, car cet inconnu ne pouvait être qu'un défenseur, son libérateur.

—Sauvez-moi, monsieur, sauvez-moi ! exclama-t-elle.

L'homme ouvrit la portière. La jeune femme voulut s'élaner hors de la voiture ; mais celui qu'elle avait pris pour un libérateur la repoussa avec violence et lui dit d'une voix sourde :

—Vos cris sont inutiles, personne ne viendra à votre secours, taisez-vous donc. Il nous est recommandé d'avoir pour vous les plus grands ménagements, mais notre sûreté avant tout ; si vous faites encore entendre votre voix, nous serons forcés de vous bâillonner et, s'il le faut, de vous garrotter ; vous voilà avertie, tenez-vous tranquille.

La comtesse était terrifiée.

L'homme referma la portière, fit jouer un ressort et un épais panneau de bois vint s'adapter contre le carreau brisé. La même opération fut faite de l'autre côté du véhicule, et la comtesse et la fausse religieuse se trouvèrent dans une obscurité complète.

L'homme qui s'appelait de son vrai nom Bargoin, remonta sur le siège et la chaise de poste repartit à fond de train.

Paule, sous le coup de la terrible menace qui venait de lui être faite, restait immobile, comme pétrifiée. Au bout d'un instant, cependant, elle parvint à ressaisir sa pensée et put réfléchir.

Ainsi la fausse religieuse, qui avait si bien joué son rôle qu'elle était tombée dans le piège sans avoir eu seulement un soupçon, cette misérable avait avec elle deux complices ; et l'homme qu'elle avait vu dans le bois avec les chevaux était aussi un complice, et peut-être y en avait-il d'autres encore échelonnés sur la route, prêts à prêter main-forte à leurs camarades de la voiture.

Comme tout avait été combiné, préparé d'avance !

—Oh ! monsieur de Miray, monsieur de Miray se disait-elle, quel terrible compte vous aurez à rendre un jour !

Mais que faire ? Rien. Pour l'instant elle ne pouvait que se résigner. Ce qu'elle avait si fort redouté arrivait : elle était prise ; elle était entre les mains de son lâche ennemi. Mais tout n'était pas fini : Dieu qui ne l'avait jamais abandonnée, Dieu la protégeait encore ; et si Dieu, en qui elle mettait toute sa confiance, ne venait pas à son aide, elle jurait de se tuer plutôt que de permettre au misérable de la toucher seulement.

Mais ses enfants, ses enfants ! Avait-elle le droit de mourir, quand elle venait d'être sauvée d'une mort presque certaine ? Avait-elle droit de priver Georges et Edouard de leur mère ? Ne fallait-il pas qu'elle vécût pour eux ?

Elle ne voyait pas comment un secours pouvait lui venir, mais ce secours, elle l'espérait, et voilà pourquoi elle ne s'abandonnait pas au désespoir. Elle ne pouvait guère compter sur son père malade et sur Pierre Rouget, un vieillard ; mais elle avait des amis, Etienne, Mercédès, don Stéphane, Gaspard et sa femme. Bientôt, certainement, ils sauraient tous qu'elle avait été victime d'un lâche attentat et ils se mettraient à sa recherche.

La malheureuse cherchait ainsi à se rassurer, à se donner du courage. Du reste, la comtesse avait l'âme fortement trempée ; murie par le malheur, il y avait en elle une énergie indomptable ; elle avait la foi.

Cependant à ces tristes réflexions succéda une longue crise de larmes et de sanglots. Puis quand elle eut cessé de sanglotter, de pleurer, elle tomba dans un effrayant état de torpeur. Pelotonnée dans son coin, elle ne faisait plus un mouvement.

Elle ne s'était pas aperçu qu'elle avait changé de chevaux une seconde fois, que le jour était venu, que

le soleil montait et que depuis longtemps déjà la voiture s'était engagée au milieu des montagnes.

Elle ne sortit de son espèce d'engourdissement et ne reprit possession d'elle-même que lorsque la voiture s'étant arrêtée, les deux portières furent ouvertes en même temps.

La comtesse se redressa brusquement et jeta à droite et à gauche des regards effarés. De son côté était Bargoin, l'homme qui l'avait menacée de la baïonnette.

La comtesse tressaillit et détourna la tête avec une sorte de dégoût.

—Madame, lui dit le gredin, vous vous avez été docile, comprenant que c'était ce que vous aviez de mieux à faire; je demande de l'être encore pour nous éviter d'user de violence. Nous sommes arrivés, veuillez descendre.

Elle n'eut pas l'air d'avoir entendu et se renfonça dans la voiture où elle était seule maintenant, la fausse religieuse ayant déjà mis pied à terre.

—Madame, reprit l'homme en se rapprochant et avec un mauvais regard, si vous n'obéissez pas, je vais employer la force. J'ai là deux gaillards solides qui n'attendent qu'un signe de moi pour vous prendre et vous porter dans votre chambre.

Cette nouvelle menace produisit comme la première, l'effet attendu.

La comtesse comprit que la résistance était impossible, et elle se disposa à sortir de la voiture. Elle était tout étourdie et avait les jambes brisées.

Bargoin, qui la vit chanceler et prête à tomber, avança les mains pour la soutenir et l'aider à descendre.

Paule eut un vif mouvement de répulsion.

—Arrière, misérable, arrière, ne me touchez pas! s'écria-t-elle.

Elle mit pied à terre.

Trois hommes étaient là, à quelque pas d'elle; Bargoin, le cocher et un autre, un troisième complice. Un peu plus loin, la religieuse causait, très animée, avec une femme qui paraissait avoir une quarantaine d'années.

—Où suis-je? se demanda Paule cherchant vainement du regard un autre personnage.

La comtesse se trouvait en face de ruines qui devaient être celle d'une ancienne abbaye ou d'un château féodal du moyen âge autrefois fortifié à en juger par les hauts murs percés de meurtrières qui entouraient les ruines; du reste, derrière ces murs, il y avait encore un fossé large et profond dans lequel poussaient à volonté toutes sortes de plantes. La voiture était entrée dans l'enceinte par une ouverture, la seule qui existât, en avant de laquelle il y avait un pont-levis et qui était fermée par une lourde porte de fer couvert de rouille.

Dans ce lieu désolé, à l'aspect sauvage et repoussant une tour carrée, massive, d'environ quarante mètres de hauteur, restait seule debout. Cette tour, espèce de donjon, avec larges meurtrières et créneaux, avait encore malgré sa vétusté, quelque chose de fier, d'imposant et une apparence toute guerrière.

Au rez-de-chaussée et au premier étage elle avait sur chaque face une fenêtre garnie de solides barreaux de fer. Plus haut, le jour ne pénétrait à l'intérieur que par les meurtrières percées à égale distance les unes des autres et trois sur chaque côté. On avait le droit de supposer que cette construction, élevée pour la défense et observer les alentours, car elle dominait au sud et à l'ouest une longue vallée, avait pu servir de prison.

A suivre

ARRIVÉE DE MGR GROUARD

Sa Grandeur Mgr Emile Grouard, évêque d'Ibora, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie et successeur de feu Mgr Faraud, est l'hôte de Mgr Taché.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa 9

Encore de petits scandales et de grosses émotions.

M. Somerville a attiré l'attention du comité des comptes publics sur certains montants payés à différentes personnes qui ne sont pas employées dans les départements.

L'une de ces personnes est une demoiselle Duhamel, nièce de Mgr Duhamel. Cette jeune fille autrefois employée dans un département, est en Europe depuis deux ans. Et cependant, régulièrement on a payé son salaire sur des chèques endossés par Mlle Duhamel. Disons que l'écriture de l'endos des derniers chèques diffère de l'écriture connue de Mlle Duhamel.

Un autre cas est celui d'un nommé Turner qui touchait des argents au nom de sa femme morte il y a quelques années et ensuite au nom des amis.

Les amis du gouvernement essaient à nier mais ils rient dans leur barbe, seulement ils rient jaune.

PONT DE LA SOCIÉTÉ

Le 11 juillet courant a eu lieu une assemblée des actionnaires du Pont de la Société.

A cette assemblée le rapport suivant a été soumis, lu et accepté:

MM. Archambault et Fontaine chargés par la Direction de s'aboucher avec L. F. Morison, Ecr, aux fins de voir s'il serait possible de louer à ce dernier, le pont de société pour cinq années entières et consécutives, à compter du premier janvier prochain et recevoir les offres de M. Morison, ont l'honneur de faire rapport: Qu'ils ont de suite eu une entrevue avec M. Morison et après discussion ont reçu de lui les offres suivantes, savoir:

1 Il louera le pont et privilèges et accessoires pour la dite période de cinq années aux conditions qui suivent: 1 Prix du loyer: cinq mille piastres, payable sept cent cinquante piastres pour la première année, mille piastres pour la seconde année, onze cent piastres la troisième année, mille soixante-et-quinze piastres pour la quatrième année et même somme pour la cinquième année.

2 Obligé aux réparations locales et aussi à celles de grosses réparations, si elles sont occasionnées par son défaut et négligence.

3 Laisser passer les actionnaires, famille et ayant droit sans payer.

4 Droit à aucune des parties de mettre fin à ce bail le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, en donnant à l'autre partie trois mois d'avis.

5 A la charge de toutes les taxes et impositions.

6 Droit à la société et aucun de ses membres de disposer leur part et actions de la manière ordinaire.

Daté à St Hyacinthe le 11 juillet 1891.

M. ARCHAMBAULT.
R. E. FONTAINE.

En conséquence une assemblée spéciale des actionnaires est convoquée pour le 5 août prochain à la salle de l'Hôtel-de-Ville de St-Hyacinthe à 10 heures a. m.

Terrible incendie à Montréal

Un des plus forts incendies que Montréal ait encore vus, a éclaté lundi soir.

Le feu a pris dans le moulin à scie de M. Brouillette, sur la rue Ste Catherine. Bientôt le feu s'étendit au clos de bois de MM. Robert et fils puis à celui de M. Brosseau.

Le spectacle était terrible.

Avec tout ce bois qui brûlait, les maisons s'enflammaient aussi. Une dizaine ont été brûlées.

A 3.30 heures mardi matin le feu était contrôlé. Les pertes s'élèvent à environ \$150,000

FURIEUX

Le *Monde* est furieux contre l'hon. A. Ouimet qui a insisté pour que l'amendement de M. Desjardins fut retiré. Il qualifie la conduite du député de Laval de "peu généreuse," de "retraite," etc.

L'organe de Sir Hector est en train de se tuer et de tuer son maître.

Les français chez nous

Le *National* de Montréal publie une correspondance de M. P. M. Sauvalle dans laquelle l'on fait cette observation "qu'il n'y a aucun pays où le français rencontre autant d'appui et d'encouragement qu'au Canada."

Et à l'appui de cette assertion, M. Sauvalle cite le fait qu'à Montréal, l'institution des écoles du soir a permis à cinquante familles françaises de passer un hiver tranquille et sans tourments.

M. Perley, ingénieur en chef du département des travaux publics, à la suite de la déclaration qu'il a faite hier devant le comité des privilèges et élections, en réponse aux accusations de O. E. Murphy, a été suspendu de ses fonctions.

Quelqu'un lui ayant demandé, aujourd'hui, si la rumeur annonçant qu'il avait donné sa démission était fondée, il a répondu: "J'ai été suspendu de mes fonctions, mais je n'ai point offert ma démission."

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait quelque communication à faire ou quelques explications à donner, il a répondu: "Je n'ai rien de plus à dire pour le moment; j'attends simplement ce que réserve l'avenir."

Lorsqu'on a questionné l'honorable M. Abbott à ce sujet, le premier ministre a répondu qu'il ne pouvait parler de cette affaire. Ma première déclaration à ce sujet, a-t-il ajouté, devra être faite au parlement.

L'enquête McGreevy, dit ce journal, est commencée devant le comité des privilèges et élections depuis le onze de mai. C'est-à-dire qu'il y a près de deux mois qu'elle marche et il est possible qu'il se passe encore plusieurs semaines avant que le comité soit en état de dire à quelle date il pourra terminer ses travaux.

Longtemps avant la dissolution du parlement, il avait été suggéré dans ces colonnes de soumettre l'affaire à une Commission Royale composée de juges, dont le savoir, la valeur et l'intégrité offraient des garanties. Il est même probable que cette suggestion eut été acceptée si le parlement et le public eussent été consultés. Cela eut été préférable, car l'enquête aurait été conduite avec plus de rapidité, pour la bonne raison qu'une commission aurait pu siéger toute la journée au lieu de n'avoir, comme maintenant que des séances le matin. Nous croyons même qu'à l'heure actuelle, avec une Commission, le rapport de l'enquête serait déposé devant la Chambre et que celle-ci aurait pris action.

N. Y. Family Story Paper
ONE COPY, for one year, \$3.00.
ONE COPY, for six months, 1.50.
ONE COPY, four months, 1.00.
Address
MUNRO'S PUBLISHING HOUSE,
24 and 26 Vandewater Street, N. Y.

Poesie

LE DOUX FARDEAU

(Légende de saint Hyacinthe)

Il est dit que saint Hyacinthe, Ange visible du couvent, Fut d'un prodige l'instrument; Ecoutez la légende sainte.

Kivcée était le pays, Embaumé par ses vertus rares, Quand tout à coup par les Tartares, Il fut fatalement surpris.

"S'il faut que ton peuple périsse, S'écria le saint, ô mon Dieu! Qu'on respecte au moins le Saint-Lieu Et l'autel de ton sacrifice."

"La mort n'est-ce pas le bonheur?... Quand pour ton nom on la désire, Elle s'appelle le martyre; Témoignage éloquent du cœur."

Ouvrant alors le tabernacle, Il prend le ciboire béni, Renfermant l'amour infini, Par un ineffable miracle.

"Frères, sauvez notre trésor! A ses moines, dit-il ensuite, Avec Jésus prenant la fuite, Sauvons-le de l'impie encor!"

Alors sur les pas de leur père Partent les saints religieux; Et fervents sous leurs doigts pieux, Ils font tous glisser le rosaire.

Or, comme ils sortaient du couvent, Le saint entendit cette plainte: "Tu laisses, mon fils Hyacinthe, Ta mère en ce cruel moment!"

Alors le saint, levant la tête, Vit sa statue, et cette fois, Il comprit d'où venait la voix, Qui lui faisait cette requête.

"O Reine, au sceptre bienfaisant, Dit-il, cachez-vous dans la nue; Comment porter votre statue? Mère, le marbre en est pesant"

"Et je suis la faiblesse même! Vierge, si je vous laisse ici Certes, mon cœur en a souci, Car vous savez que je vous aime."

"Mon fils, emporte dans tes bras L'image de ta tendre Mère; L'amour te la rendra légère, Elle ne t'écrasera pas."

Et dans ses bras la sainte image S'inclinant alors se plaça... La communauté traversa Le camp, à l'abri d'un nuage.

Les Tartares, ne voyant rien, Retinrent leurs flèches mortelles; Marie et Jésus, de leurs ailes, Avaient fait un voile, un soutien.

Pour traverser le Borystène, Le saint, n'ayant pas de bateau, Fit un signe de croix sur l'eau; Et l'ange du Seigneur le mène.

Il marche sur les flots durcis, Comme autrefois avait fait Pierre. Après lui, forts de la prière, Suivent les religieux ravis.

On vit bien longtemps sur le fleuve Les vestiges miraculeux... La Vierge avec le pain des cieux: C'est l'espérance dans l'épreuve.

(Légendes fleuries.)

LA MAISON

Connais-tu la maison basse Où tu logeras un jour? On a mesuré l'espace L'herbe foisonne alentour.

Elle n'a point de fenêtre, C'est un logis assez noir; Au dedans l'on n'y peut voir; Au large nul n'y peut être.

Les côtés en sont étroits, L'un et l'autre bras y touche; De bois blanc sont les parois, Sur le bois blanc l'on se couche.

Quand on posera ton front Sous le toit qui la domine, Tu sentiras le plafond Appuyer sur ta poitrine.

L'air y manque, et cependant Jamais, accusant son gîte, L'être pâle qui l'habite Ne se plaint en descendant.

On la place dans un lieu grave Dans une blanche cité, Où l'on s'arrange une cave Pour toute l'éternité.

Elle a, si le bruit te pèse Un silence sans pareil, Veux-tu dormir à ton aise? Rien n'y trouble le sommeil.

Il y fait froid, l'été même Oh! bien froid quand vient la nuit. Et nul être ne t'y suit, T'aimât-il d'amour extrême!

Tes amis, le chapeau bas Viendront pour te faire escorte; Mais les plus chers n'iront pas Plus loin que la sombre porte.

Elle s'ouvre devant eux, Béante, dans l'herbe verte: Quelques pleurs servent d'adieux, On la ferme à peine ouverte.

De la terre pardessus De tous côtés de la terre; Et puis il ne reste plus Rien de toi, qu'un grand mystère!

FEU REMI RAYMOND

St Hyacinthe vient de perdre un de ses plus anciens citoyens dans la personne de M. Rémi Raymond.

M. Rémi Raymond est né à St-Pie le 5 décembre 1811. Il s'est occupé de commerce toute sa vie jusqu'à il y a une quinzaine d'années, alors qu'il se retira des affaires pour jouir d'un repos bien mérité.

En 1863 il fut élu député du comté de St-Hyacinthe, lorsque l'Hon. M. Sicotte fut fait juge. Il se retira de la politique en 1867 après avoir voté en chambre pour l'établissement de la Confédération.

M. Raymond a succombé après une longue maladie; il est mort à deux heures mercredi matin.

Il laisse plusieurs enfants parmi lesquels nous citerons MM. Alphonse et Noé Raymond négociants bien connus de cette ville.

M. Raymond était le père de la Révérende Sœur Sophie de l'Incarnation, fondatrice du Monastère du Précieux Sang, qui l'a précédé dans la tombe il y a cinq mois. Un des fils de M. Raymond, Charles, qui était prêtre, est mort il y a cinq ans.

Le défunt était le frère de feu Mgr Raymond, fondateur du Précieux Sang, décédé en 1888; il était aussi le frère de feu madame Morin, épouse du regretté Hon. A. N. Morin.

M. Rémi Raymond était universellement connu, de même il était universellement estimé. Un des premiers pionniers de St Hyacinthe, il a vu plusieurs générations; il n'a connu que des amis, et sa longue carrière est une de celles dont on regrette vivement le terme. Il fut l'homme charitable par excellence et ceux qui s'adressèrent à lui ne le firent jamais en vain.

Nous offrons à la famille Raymond l'expression de notre chagrin et nos condoléances les plus sincères dans leur deuil.

Les funérailles de M. Raymond auront lieu demain matin. Le service sera chanté à 9.30 heures; il sera inhumé au cimetière de la paroisse.

Singulier accident de chemin de fer

Un terrible et bien singulier accident de chemin de fer s'est produit vers onze heures du soir, à dix-huit milles à l'ouest d'Aspen, Colorado.

Un train de plaisir du Midland Railroad, se composant simplement d'un wagon de bagages et d'un de voyageurs, retournait de Glenwood Springs à Aspen. Il s'était arrêté pour prendre de l'eau et, comme il avait dépassé un peu le réservoir, il reculait lorsque le wagon de voyageurs, se trouvant le dernier, a heurté une locomotive en manœuvres et ouvert une soupape. Le wagon dans lequel se trouvaient une trentaine de voyageurs, a été instantanément rempli de vapeur, et treize d'entre eux, cinq hommes, sept femmes et un enfant, ont été très grièvement brûlés. Sept de ces infortunés sont morts depuis de leurs brûlures et les autres sont dans un état très critique.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.
PARAIT LE VENDREDI,
Abonnement: (payable d'avance.)
Un an.....\$ 1.00
6 mois..... 50

ANNONCES.
1re Insertion.....la ligne 15c.
Insertion subs..... " 7 1/2c.
Annonces à long terme à prix modérés.
A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 17 Juillet, 1891

LES PONTS EN FER

On est tellement habitué de nos jours à voir construire d'immenses arches de ponts en fer, qu'il semble que le premier pont construit d'après ce procédé remonte très loin.

C'est là une erreur commune. Le *Railroad Gazette* nous apprend que le premier pont en fer livré à la circulation est le pont d'Ironbridge, inauguré en 1779. Il est situé sur un petit cours d'eau dans le comté de Salop, sur le chemin de fer de Shrewsbury à Worcester. Depuis, on compte sur ce point 5,000 habitants et de nombreuses fondries en fer.

C'était un événement à cette époque que la construction d'un pont de fer. L'essai avait d'ailleurs été timide. L'ouvrage, dit M. Bellet, comprend trois travées, deux toutes petites par-dessus un chemin qui se bifurque, et une plus grande traversant la rivière, d'ailleurs celui-ci n'a pas même 30 mètres de portée, et elle pèse 378 tonnes.

"L'ossature a été fendue à Coalbrookdale, chaque ferme étant composée de deux sergents."

Nous étonnerons peut-être nos lecteurs en leur disant que le pont est toujours en service et en excellent état.

"La Science pour tous"

Nous accusons réception d'une revue nouvelle appelée à rendre de grands services au Canada, où nous n'avons rien encore dans ce genre.

Cette revue s'appelle *La Science pour tous* et par le premier numéro nous pouvons juger avec quel intérêt on la lira.

La Science pour tous est publié à Montréal et le prix d'abonnement est de \$2 par année.

Nous formons les meilleurs vœux de succès et de longue vie pour le nouveau confrère.

La Banque Jacques-Cartier

Une nouvelle qui fera plaisir à tous ceux qui s'intéressent à la banque Jacques-Cartier, dit le *Prix Courant*: La banque avait été, comme on sait, forcée de prendre, pour se couvrir d'avance, la propriété des mines de charbon à la nouvelle-Ecosse; elle avait d'abord loué ces mines à MM. Belloni & Cie qui, après les avoir exploitées, pendant quelques années comme locataires, les ont achetées. Mais ils n'avaient payé qu'une partie du prix et avait donné des obligations au montant de \$200,000 pour la balance. Ces obligations portaient 6 p. c. d'intérêt; c'était donc un bon placement; mais c'était un capital immobilisé dont la banque ne pouvait se servir pour ses affaires. Ces obligations viennent d'être rachetées par la banque de Montréal pour la compagnie; un montant de

\$100,000 sera versé dans quelques jours. Les clients de la banque apprécieront comme il convient cette augmentation des fonds disponibles de cette institution.

Un cas de cannibalisme

Un cas très étrange et certainement unique en son genre vient de se produire.

Des gardiens de la paix à Paris arrêtaient ces jours derniers un jeune homme de vingt ans Léon L..... camelot qu'ils venaient de surprendre, sur un banc du boulevard, en train de s'enlever, au bras gauche, à l'aide de ciseaux, une large bande de chair.

On l'emmena au commissariat et de là il fut envoyé à l'infirmerie spéciale du Dépôt, où on constata qu'il portait sur diverses parties du corps, notamment au ventre à la cuisse et au mollet gauche, de profondes blessures semblables à celle qu'il s'était faite au bras.

Ce malheureux était obsédé, depuis six mois, par un impérieux besoin de manger de la chair de jeune fille vierge. A maintes reprises, sur les promenades, dans les squares, il avait suivi des jeunes filles à la peau blanche et satinée, tenant tout ouvert dans sa poche un couteau à la lame fine et tranchante, et cherchant une occasion de se précipiter sur sa victime pour découper un morceau de chair qu'il aurait ensuite mâché et avalé avec délices.

Par bonheur, il conservait encore assez de raison pour lutter contre cette horrible passion. Alors il pratiquait sur lui-même l'opération à laquelle le poussaient ses instincts de cannibale et éprouvait une sensation délirante à ingurgiter sa propre chair qu'il s'imaginait être celle de son idéal. Ainsi s'expliquaient ses nombreuses blessures.

Ce pauvre diable est orphelin et a été élevé par les soins de l'Assistance publique. Le docteur Garnier l'éminent aliéniste, à l'examen duquel il a été soumis, l'a envoyé à Ste Anne.

Atroce récit

Le dernier courrier des Antilles signale des actes d'une cruauté révoltante qui viennent de se passer à Madagascar, où la France devrait avoir quelque moyen de les empêcher.

A Amboopena, il y a un jour ou deux de Tananarive, sept voleurs se sont introduits dans la case d'une femme, et comme la malheureuse leur déclarait qu'elle n'avait point d'argent, il ont découpé son enfant et lui en ont fait avaler de force plusieurs morceaux.

Le chef hova d'un village voisin, averti du crime, fit arrêter six de ces bandits, qui furent saignés séance tenante. Le septième, après avoir survécu à quarante coups de sagaie, fut muré dans un parc à cochons où il s'était réfugié.

Presque en même temps, Camiakatra, le féroce gouverneur de Nossi-Bé, faisait massacrer deux cents Malgaches, sur que sa parenté avec le premier ministre lui assurait l'impunité.

On n'a point davantage inquiété Rainsoolof, qui a trouvé très joli de faire enterrer vivant un indigène coupable d'avoir refusé la corvée Rainsoolof, comprenant l'utilité des relations de famille, a, en effet, adopté le fils du premier ministre.

Et cela se passe à quelques heures seulement de la capitale.

LES IVROGNES

Les savants prouvent que chez les grands buveurs d'eau-de-vie, chez ceux qui absorbent chaque jour une grande quantité de liqueurs, le cerveau est presque constamment imbibé d'alcool.

Lorsqu'on ouvre le crâne des intempérants ayant succombé après une orgie, il s'échappe de

la cervelle une odeur pénétrante d'eau-de-vie.

Si alors on approche une flamme, on fait prendre feu à ces vapeurs, qui sortent du crâne ouvert, comme si on allumait une lampe à esprit de vin.

Il faut donc admettre que le cerveau de l'intempérant contient, après une orgie, une quantité de poison qui l'irrite, l'altère, le brûle, le détruit.

Aussi, voyez combien sont nombreuses les maladies cérébrales qui assaillent l'ivrogne: la diminution de l'intelligence, la perte de la mémoire, les folies furieuses, l'abrutissement, la mélancolie, la tendance au suicide, le délirium tremens, la manie homicide, le tremblement, la paralysie et une foule d'autres que je néglige de nommer.

L'ivrogne tombe plus facilement en apoplexie que l'homme sobre. Son cerveau malade est incapable de résister aux chocs, aux excitations, à la chaleur, au froid, aux épidémies.

Les conduits du sang qu'on appelle les artères sont amincis et crèvent facilement. Alors, le liquide sanguin fait irruption dans la cervelle et cause l'apoplexie, la paralysie, l'insensibilité, la perte de connaissance, la mort.

De nos jours, la tendance au suicide, la manie homicide, se multiplient d'une façon effrayante: conséquences fatales de l'abus des boissons alcooliques.

La meilleure façon de ne pas abuser des boissons alcooliques c'est de ne pas en user du tout et nous ne pouvons trop engager nos amis ouvriers à suivre ce conseil. Que pourraient-ils y perdre du reste? Rien.

LA FAILLITE BARING

Lorsque la faillite des Baring a été déclarée au mois de novembre dernier, cette société devait \$104,816,500 et on espérait que l'actif dépasserait le passif de \$19,333,660. La banque d'Angleterre a, depuis, réduit les dettes à \$41,664,865; mais l'actif a, lui aussi été modifié de telle sorte qu'il n'est pas ce qu'il était lors de la faillite.

Les porteurs de garanties devront s'estimer heureux s'ils peuvent sortir de cette affaire.

Les fantaisie de Guillaume II

Par ordre de l'empereur, écrit-on de Berlin, les anciens usages d'étiquette de cour qui avaient été rétablis par le grand maréchal comte d'Eulenburg viennent de subir de nouveaux changements.

L'ordre de l'empereur porte sur la réforme des cartes menus qui sont employés dans les festins officiels.

A l'avenir le mot "menu" sera remplacé par celui de "speisezetel" et les noms français qui désignaient les mets seront remplacés par leurs équivalents en langue allemande: bouillon, par krahtribule; sauce, par tunke; mayonnaise, par geruhrtes, etc.

Les deux cuisiniers français attachés au service de la cour ont été remerciés, ainsi que M. Foucher, intendant des jardins, qui est aussi un Français.

L'empereur a ordonné que les réformes introduites dans les services de la cour soient appliquées dans les mess d'officiers.

Aucun mot français ne devra plus figurer nulle part.

Réception à l'Hon. M. Mercier

Si l'on en juge d'après les apparences, M. Mercier aura à son arrivée à Montréal une réception splendide.

Le comité nommé pour organiser cette réception est activement à l'œuvre.

L'Hon. M. Mercier en arrivant à Montréal, sera conduit au Champ de Mars, où aura lieu la réception officielle.

Un nouveau parti en France

Les journaux religieux de Paris nous apprennent que pour répondre à l'appel adressé aux catholiques par le cardinal archevêque de Paris, il s'est formé un comité de vingt membres, sous le titre d'Union de la France chrétienne.

Ce comité a tenu sa première séance, sous la présidence du cardinal Richard.

Le bureau du comité a été constitué de la manière suivante:

Président, M. Chesnelong; Vice-présidents, MM. Keller, baron de Mackau, comte Albert de Mun, d'Herbelot;

Trésorier, M. Ferdinand Diant; Secrétaire, M. Barthélemy Terrat.

Cette note est suivie d'une déclaration qui porte les signatures de MM. Chesnelong, sénateur; Keller, ancien député; baron de Mackau, député; comte Albert de Mun, député; d'Herbelot, ancien magistrat; Ferdinand Riand, conseiller municipal; Lucien Brun, sénateur; Buffet, sénateur; A. de Clave (*Défense*); comte Lanjuinais, député; Lavé, directeur du *Monde*; Abel Raimbeaux (Œuvres des patronages); baron de Ravignan, ancien sénateur; vicomte de Roquefeuille, président de l'Association catholique de la jeunesse française; Thellier de Poncheville, député; Eugène Veüillot, rédacteur de l'*Univers*, etc.

Voici le passage principal de cette déclaration.

"Au nom de la foi menacée, au nom du salut de la patrie, que l'impiété conduirait à la servitude et à la décadence, si le programme des sectes anti-chrétiennes et maçonniques continuait à passer dans les lois et l'administration du pays, nous les adjurons tous (les catholiques) de s'unir pour revendiquer la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, la liberté d'association et pour obtenir la révision de tout ce qui dans les lois scolaires, militaires ou fiscales, en est la violation manifeste."

LA MER DE BEHRING

On annonce la nomination des commissaires américains, dans l'affaire des pêcheries de la mer de Behring. Ce sont les professeurs T. C. Mendenhall et Chas. Merriam. Le premier est un savant distingué et occupe la position de surintendant du département géologique.

M. Merriam est l'ornithologiste du département d'agriculture.

Mais cette dernière nomination tombe dans le vide jusqu'ici. Parti pour faire des explorations scientifiques dans la fameuse Vallée de la Mort, au Colorado, il y a quelques semaines, le professeur Merriam n'a pu recevoir communication du choix qu'on a fait de lui, pour agir comme commissaire; les communications télégraphiques manquant.

On croit que M. Merriam acceptera, mais au cas où il refuserait, le président Harrison se propose de nommer pour faire partie de la commission un savant de New-York qui connaît à fond la question de la mer de Behring et qui a écrit plusieurs articles dans diverses revues sur la pêche des phoques.

L'origine du velocipède

Sait-on que c'est en France que naquit le velocipède primitif, il y a juste deux siècles, inventé par un médecin de la Rochelle, nommé Richard. Ce véhicule avait roues, était difficilement maniable. Il fut vite abandonné.

Les tentatives faites ensuite jusqu'à la Révolution n'eurent aucun succès pratique; elles furent renouvelées pendant les premières années du présent siècle et, en 1816, parut l'instrument à deux roues qui est l'ancêtre des bicyclettes et bicyclettes actuelles.

On l'appela la *Draisienne*, du non de son inventeur, le baron Drais de Saverbrun, ou encore le "Céléfère": c'est un instrument de bois composé de roues égales à la petite grandeur, de manière qu'en étant à cheval sur la selle qu'elles portaient, les pieds touchassent la terre.

On voit tout de suite comment cela fonctionnait. En mettant alternativement les deux pieds à terre on donnait des impulsions successives à la machine qui lui imprimaient une certaine vitesse. Parfois on la lançait violemment des deux pieds à la fois on relevait les jambes et on se laissait porter ainsi tant que durait la vitesse acquise.

Ce sport d'un nouveau genre eut un moment de vogue; mais comme il n'était d'aucune utilité pratique, qu'il servait à des oisifs par eux-mêmes ridicules, les railleuses ne tardèrent pas à pieuvor sur lui, la caricature s'en mêla...

C'en était fait de la *Draisienne*, elle disparut et fut vite oubliée!

Pourtant, toutes les machines n'avaient pas été détruites, et il en était d'enfouies dans des greniers de leurs anciens fanatiques ou de ceux qui en avaient hérité.

L'une d'elles, une authentique *Draisienne*, fut un beau jour mise aux mains d'un serrurier en voitures, du nom de Pierre Michaux pour qu'il la remit en état. M. Michaux eut l'idée de rendre l'instrument pratique en y adaptant des manivelles à pédales à la roue de devant. Son fils apprit à se tenir en équilibre sur l'instrument ainsi transformé et à le conduire.

Le velocipède était inventé! C'était encore un instrument très imparfait, lourd, fatigant, indocile; il renfermait, cependant, tous les éléments essentiels de la rapide machine que nous possédons aujourd'hui.

L'administration des biens du Saint Siège

Voici la note de l'*Observatore Romano* sur l'administration des biens du Saint Siège, dont une dépêche a déjà donné le résumé:

Depuis plusieurs jours, il court, sur la marche de l'administration des biens du Saint Siège, des informations et des appréciations faites sans connaissance de l'affaire, et dont des journaux de toute couleur se sont fait l'écho.

Nous croyons donc opportun de déclarer que des agissements personnels, dont il est résulté des conséquences dommageables, ayant été constatés dans le fonctionnement de la dite administration, le Saint Père, par un *motu proprio* du 30 avril de l'année courante, a décidé que la commission cardinalice, à laquelle on aurait dû référer dans le passé au sujet des affaires de plus grande importance, pour qu'elle donnât son vote consultatif, aura dorénavant l'administration directe du patrimoine du Saint Siège.

En outre, Sa Sainteté aussi par un *motu proprio* ultérieur, a supprimé le poste de commissaire pour cette administration.

La commission cardinalice a donc réformé l'organisation, qui dépend d'elle, et elle procède à l'examen attentif et consciencieux de la gestion passée.

Toute une famille assassinée

Le village d'Elis, comté de Gage Nebraska, a été jeté dans la consternation par un drame épouvantable, encore entouré d'un certain mystère et qui s'est déroulé dans la ferme d'un nommé John Peterbaugh.

La sœur de Peterbaugh, mariée avec un médecin de la petite ville de Beatrice, Mme Allen allant faire une visite à son frère, est arrivée à Ellis vers quatre heures après midi, et a loué aussitôt une voiture pour se faire conduire à la ferme. Le spectacle le plus affreux que l'on puisse imaginer l'y attendait. Après avoir vivement frappé, Mme Allen a ouvert la porte de la maison, et, à peine entrée, elle a trouvé son frère étendu mort sur le plancher, au milieu d'une mare de sang. Dans une pièce voisine Mme Peterbaugh gisait morte dans son lit, et près du lit, était un berceau inondé de sang, dans lequel se trouvait un enfant de deux ans, également mort. Un enfant de dix ans était étendu mort sur un canapé, dans une troisième chambre, et enfin, dans une chambre du premier étage, gisaient les cadavres de deux filles âgées respectivement de treize et de quinze ans.

L'enquête médicale n'a pas tardé à révéler que la plupart des victimes avaient été tuées à coups de revolver dans la tête pendant leur sommeil, et l'opinion générale est que c'est Peterbaugh lui-même qui a tué sa femme et ses enfants et s'est ensuite brûlé la cervelle. Peterbaugh était très considéré dans la région : mais il avait été gravement malade l'hiver dernier, et l'on suppose que son accès de folie furieuse a été un résultat du mauvais état de sa santé.

Le revolver au tribunal.

On télégraphie de Red Bluff (Californie) que la dernière audience du tribunal du juge de paix de cette ville a été interrompue par un drame sanglant.

On plaidait une affaire insignifiante, n'offrant absolument aucun intérêt pour le public, lors que les deux avocats, Charles Brainerd et William Nagle, se sont pris de querelle. Tout à coup Brainerd, sortant un revolver de sa poche, a tiré successivement quatre coups sur son adversaire. Il est facile de s'imaginer la panique qui s'en est suivie dans la salle d'audience. On prétend même que le brave juge de paix s'est caché sous son bureau. Quoi qu'il en soit, Brainerd a été désarmé et arrêté par quelques personnes présentes. Nagle a été mortellement blessé ; il n'était pas encore mort aux derniers avis ; mais son état est considéré comme absolument désespéré.

Les deux avocats étaient parents par alliance ; mais ils étaient brouillés depuis longtemps et l'on savait dans la ville qu'ils nourrissaient une haine mortelle l'un contre l'autre.

Canada

ST-CHARLES

Messieurs Moïse Remy et Patrice Lussier ont été élus commissaires d'école pour le village en remplacement de MM. Bruno Guyon et J.-B. Doire, et MM. Remy Remy et J.-B. Voghel, fils, pour la paroisse, en remplacement de MM. Isidore Leduc et Pierre Meunier.

JOLIETTE

Les travaux de construction de la nouvelle église sont poussés avec vigueur, sous la direction de l'entrepreneur M. D. Dostaler, architecte. On espère pouvoir y dire la messe à Noël.

MAGOG

On doit commencer, cette semaine, les travaux de l'aqueduc. L'eau qui doit l'alimenter sera puisée aux sources qui se trouvent sur la ferme Alard, chemin de Georgeville.

LÉVIS

Lundi, au moulin Paradis, à Lévis, un jeune homme du nom de Ernest Turcotte était à charger une charette. Une planche, poussée on ne sait trop par quoi, vint le frapper à l'œil lui faisant une entaille peu sérieuse, bien que douloureuse.

MONTREAL

La compagnie du chemin de fer "Montréal, Portland et Boston" prendra lundi prochain possession de sa voie ferrée entre Saint-Lambert, Saint-Césaire et Farnham Ouest.

—Des voleurs ont pénétré avec effraction dans l'église catholique du village Saint-Jean-Baptiste, et y ont volé tout l'argent dans le tronc des pauvres. Les malfaiteurs ne sont pas encore arrêtés.

Hier soir, vers cinq heures, Michael O'Reilly, âgé de 14 ans, clève du Mont Saint-Louis, s'est noyé au pied du courant, en voulant traverser à l'île.

Un accident fatal a eu lieu à Saint-Constant, comté de Laprairie, au moment où le train de Montréal-Champlain passait à la gare. Vers 8 h. 30, une femme portant un pot de lait s'aventura sur la voie, mais voyant venir un train, elle se jeta précipitamment sur une autre voie juste au moment où un train de fret auquel elle ne faisait aucune attention arrivait sur la voie où elle s'était réfugiée. Elle a été violemment frappée dans le dos. Le pot au lait qu'elle tenait à la main a été lancé à une certaine distance hors de la voie, mais la malheureuse roula sous le char et fut broyée en morceaux. Cet accident a causé un vif émoi dans la localité. Le coroner Jones a été prévenu immédiatement.

—Hier un des arrimeurs qui travaillent à bord du steamer *Cremor*, de la ligne Hansa, au déchargement de solives en fer, s'est affaissé tout à coup sur la passerelle et avant qu'on ait eu le temps de le relever une solive lui écrasa sérieusement un pied.

QUEBEC

Une jeune fille, âgée de 8 ans, enfant de M. André Desjardins, demeurant rue Sous-le-Cap, est tombée d'une galerie qui se trouvait à une hauteur de 19 pieds. La jeune fille s'est cassé une jambe.

TROIS-RIVIERES

Le fils de Son Honneur le juge Bourgeois des Trois-Rivières doit entrer au noviciat des RR. PP. Jésuites, au Sault aux Récollets, à la fin de ce mois.

—Des nouvelles reçues du comté de St-Maurice et de celui de Maskinongé disent que la récolte du foin, cette année, sera très inférieure en quantité que celle des années précédentes, à peine des deux tiers de celle de l'an dernier.

STE ANNE de la Pêrade

Madame Raoul Côté, revenait d'une excursion, en compagnie de deux jeunes filles du nom de Godin, quand une terrible tempête s'éleva. Tout à coup la foudre frappa et tua madame Raoul Côté, blessant ses compagnes. Mesdemoiselles Godin sont quelque peu mieux aujourd'hui.

KNOWLTON

William Johnson, un charpentier de ce village, vient de lever le pied, emmenant avec lui la femme d'un nommé Côté. Johnson laisse une femme et cinq enfants dans une misère noire. Quant à la femme de Côté elle n'avait qu'un enfant de trois ans qu'elle a pris avec elle.

SOREL

Le constable Trempe a arrêté hier soir un jeune garçon du nom de Bergeron. Depuis quelques jours cet enfant montre les plus mauvaises dispositions.

Hier, profitant de l'absence de M. et Mme Gaudet, il s'est introduit dans la maison et en a enlevé une montre de la valeur de quarante cinq piastres, une paire de lunettes et quelques autres articles. Il a été écroué en prison en attendant son procès.

Le capitaine Latraverse, commandant du vapeur "Sorel" de la compagnie du Richelieu et d'Ontario est mort subitement lundi soir à sa résidence. M. le capitaine Latraverse était âgé de 70 ans et avait navigué sur le Saint-Laurent depuis son bas-âge. Il avait été à l'emploi de la compagnie depuis quarante ans. Au moment de sa mort, il commandait le vapeur "Sorel" qui voyage entre Saint-Aimé et Pierre-ville.

Le défunt était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il laisse une veuve et plusieurs enfants. L'inhumation aura lieu à Sorel.

ST BARNABÉ

—M. Antoine Guilbert a été élu commissaire d'école, en remplacement de André Rodier.

M. A. Bouvier a été réélu. Voilà seize ans déjà que M. Bouvier est commissaire d'école.

L'élection du président de la commission aura lieu lundi prochain.

—La fromagerie de la Basse Double a produit en mai un fromage extra ; en juin le rendement a été ou ne peut plus satisfaisant.

STE-MARIE, Beauce

—Un bien pénible accident est arrivé ici mercredi dernier.

Un cultivateur, M. Dupuis, s'en allait dans un champ en charrette, ayant son jeune enfant à ses côtés. A un endroit raboteux, la voiture versa, l'attelage se détacha en partie, et une des chevilles de fer (atteloires) qui fixe l'attelage aux timons, frappa l'enfant à la tête, le tuant instantanément. La cervelle rejaillit et resta sur l'herbe.

Le malheureux père emporta dans ses bras la pauvre petite victime.

BELOEIL

M. Azarie Charbonneau a été élu commissaire d'école en remplacement de M. Jos. Minette.

M. Jos. Auclair a été élu président de la commission.

—Le corps de Comtois noyé le 1er juillet a été mardi, à quelques arpents plus bas. L'enquête n'a rien révélé d'extraordinaire.

—La grande représentation dramatique donnée samedi soir par les amateurs a parfaitement réussi. Il y avait foule à la salle.

ACTON VALE

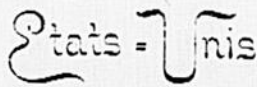
Un cordonnier, expulsé de la manufacture, a brutalement assailli celui qui l'avait remplacé.

Un mandat d'arrestation a été lancé mais l'assaillant est encore au large.

—De nombreux pique-niques à la Mine hier. Parmi les pique-niqueurs on remarquait plusieurs étrangers qui ont été enchantés de ce site où l'on respire de l'air pur et où l'eau de source est si fraîche.

ST-JUDES

Lundi le 6 juillet, a eu lieu l'élection de MM. J. Perreault et Napoléon Bourassa, comme commissaires d'écoles en remplacement de MM. Alexis Larivière et Pierre Perreault sortant de charge.



FISHERVILLE

M. Elie Lemaire est à se construire une maison à 4 logements.

NEW-YORK

Un incendie, qui a causé un grand émoi dans le quartier, a éclaté hier matin dans des écuries situées au No 195 Sandford street, à Brooklyn. Quatre chevaux de prix ont péri dans les flammes, et le feu a menacé un instant de détruire une grande fabrique de portes et fenêtres.

—Un canot dans lequel se trouvaient trois jeunes gens de Jersey City, Alexander Runton, John Tosher et James Breterson, a chaviré dans la rivière du Nord, au large de la 6e rue, à Hoboken, et ses trois occupants ont été noyés. Les corps de ces infortunés n'ont pas encore été retrouvés.

NEW-HAVEN, CONN.

Une magnifique statue de Sainte Anne a été présentée à l'église St-Louis par les dames de Ste Anne.

Cette statue mesure cinq pieds de hauteur et a coûté la somme de cent piastres.

MINNEAPOLIS

Dimanche matin, un nommé Andrew Nelson, demeurant Lake St., près de l'Avenue Lyndale, s'est noyé au lac Minnetonka. Il se promenait en bateau à rames lorsqu'en voulant enlever son paletot il fit chavirer son embarcation et, comme il ne savait pas nager il disparut bientôt. Il n'avait que 23 ans.

Un homme nommé John Johnson, tailleur de son métier, est mort subitement samedi, près des remises de la pompe No. 1. Il n'a ici ni parents ni amis.

MANCHESTER

Le Révérend M. Houle, jeune prêtre du collège de Joliette, P. Q., est arrivé à Manchester la semaine dernière en qualité de vicaire à l'église Ste-Marie.

Delle Laura Roberge a été écrasée par une voiture, dimanche soir, au coin des rues Hanover et Chesnut. Cette demoiselle est sourde et muette et demeure dans le Star block.

WESTBROOK, Me.

Le village de Saccarappa a changé de nom et s'appelle maintenant Westbroook. Avis aux personnes qui ont des parents et des amis à l'ancien Saccarappa de tenir compte de ce changement de nom.

WARE, Mass

Le Rév. Moran, le prêtre le plus âgé de la Nouvelle Angleterre, est mort à sa résidence sur la rue Bank la semaine dernière âgé de 92 ans. Le Rév. Moran est né à Kilkenny, Irlande.

Melle Delia Dubois en jouant dans la cour, le 3 juillet dernier, a été frappée par une balle à la tête par quelque inconnu.

LYNN, Mass

Notre ville, si éprouvée par le grand incendie de 1889 et les diverses grèves des ouvriers des deux derniers hivers, subit en ce moment une morte saison des plus désastreuses. Un grand nombre des fabriques de cuirs et des manufactures de chaussures conservent juste assez d'ouvriers pour ne pas arrêter complètement. Aussi un bon nombre d'ouvriers sont-ils sans ouvrage.

FALL RIVER

Pauline Harrington, âgée de 25 ans, cuisinière chez John T. Daly, rue Pleasant a tenté de mettre fin à ses jours lundi dernier en avalant une dose d'un poison ressemblant au vert de Paris. Elle fut trouvée mardi matin couchée sur le plancher de sa chambre aux prises avec la mort. Le Dr Bowen fut appelé en hâte et lui administra un vomitif qui la ramena. Il paraît que Pauline s'est éprise d'un homme qui ne veut pas ou ne veut plus d'elle.

BRUNSWICK, Me.

L'enfant de M. Joseph Landry s'est fait horriblement brûler la figure, la semaine dernière, par l'explosion d'un bidon de poudre, avec lequel il s'amusa à jouer.

BROCKTON

M. N. L. Badaud a été victime d'un accident déplorable qui lui a coûté l'amputation de deux doigts. Il travaillait dans un moulin à scie, lorsqu'il se fit prendre la main dans une machine à polir.

WORCESTER

M. Louis Harpin, de East Brookfield, était à Worcester mercredi et a corroboré en tous points ce que nous avons dit, dans notre dernier numéro, de la guérison miraculeuse de M. Courchène à Ste Anne de Beaupré. M. Harpin a servi de garde-malade à notre compatriote durant le voyage de Worcester à Ste-Anne et il certifie que M. Courchène pouvait à peine bouger. Il certifie aussi l'avoir vu, quelques minutes après sa guérison, à la porte de l'église, où il lui a serré la main en lui disant : " Mon cher Harpin, il m'est impossible de te dire combien je suis heureux. Tu le vois, je suis guéri, et jamais de ma vie je ne me suis trouvé mieux qu'à présent." M. Courchène se tenait solidement sur ses deux jambes, et marchait aussi alertement que M. Harpin lui-même. M. Robinson, de la maison E. T. Smith & Co. épiciers, rue Shrewsbury, était là quand le miracle s'est produit et a été très ému. On dit même qu'il ne voulait pas quitter Ste-Anne sans en emporter un souvenir quelconque. Il s'acheta un chapelet et est bien décidé à le porter sur lui, tout protestant qu'il soit, dût-il s'en faire une chaîne de montre, comme il le disait à M. Harpin de qui nous tenons ces détails.



Vol

Un M. Dion, qui travaille à la Métairie a été victime d'un vol lundi.

Le sous-chef Chenette a trouvé le coupable qui est un jeune homme d'une douzaine d'années.

L'enfant avait pénétré dans la maison de M. Dion et avait volé \$6. Il a avoué son vol au sous chef, qui, après lui avoir donné une verte réprimande lui a fait demander pardon à M. Dion, puis l'a relâché.

Concours et tournois

Parmi les divers amusements au Parc Union dimanche, nous citerons un concours de tir aux pigeons. Le vainqueur du tir a été M. Ubalde Dansereau qui a eu pour récompense de sa victoire une superbe pipe en écume de mer.

Il y a eu aussi une grande partie de croquet entre les quatre clubs et les deux meilleurs se sont partagés la somme de \$10 donnée en prix par les organisateurs MM. Charland et Poitras.

A l'Ouvroir

Les Révérendes Sœurs de l'Ouvroir nous prient d'avertir les personnes qui ont fait faire leur savon à l'Ouvroir, que ce savon est prêt et d'aller le chercher au plus tôt.

Pas de danger

Le Dr Migneault qui a pansé la blessure qu'a reçue M. Pierre Beaulac père, hier, par l'effondrement de la bâtisse au Rond Laframboise, nous dit que la blessure n'est pas dangereuse, s'il ne survient pas de complication.

Seulement elle était horrible à voir et M. Beaulac a perdu beaucoup de sang.

Clôture d'Eglise

On a commencé à poser les pierres qui soutiendront la clôture de fer qui entourera le terrain de l'Eglise de la Paroisse.

A l'Asile

Le constable Archambault est allé conduire mercredi à l'Asile de la Longue Pointe, le malheureux Toussaint Tétrault dit Ducharme alias Tourloure.

La tempête

La tempête de mardi après-midi a terriblement sévi sur St Hyacinthe.

Dans la ville et surtout à la campagne nous avons de lourdes pertes à déplorer.

Au Rond Laframboise d'abord, les pertes s'élevèrent à plusieurs centaines de piastres, car tout devra être reconstruit.

En ville, sur les rues Girouard et Laframboise de gros arbres ont été brisés.

A la manufacture Séguin et Lalime, la grêle a brisé une quantité de vitres.

Une grange appartenant à M. M. E. Bernier M. P. a été renversée de fond en comble.

A St Hyacinthe le Confesseur chez M. Ferdinand Viens, une magnifique grange a été mise en pièces ; les dommages sont considérables.

Chez M. E. Lorange le toit d'une grange a été complètement enlevé.

M. X. Viens a vu la tempête écraser une de ses granges, renverser sa clôture, etc.

Chez M. Ephrem Scott la tempête a renversé la cheminée de la maison, emporté plusieurs travées de clôture, arraché les portes de grange.

M. Pierre Millet, comme ceux qui sont ci-dessus nommés, de St Hyacinthe le Confesseur, était à charger une voiture de foin. La voiture a été tournée en un clin d'œil, les roues en l'air.

Au Petit Rang, une maison de briques appartenant à M. Louis Gaboury l'ancien rendez-vous du club *Le Trappeur* a été en partie démolie.

La foudre est tombée quelque part près de la manufacture Louis Côté et frère. Tous les résidents de cette partie de la ville prétendent qu'elle est tombée bien près de chez eux.

Quelques-uns des accidents au Rond Laframboise.

Les personnes suivantes font des pertes considérables ; leurs voitures étaient sous la bâtisse effondrée et ont été brisées.

M. Leonard Coucke magnifique voiture mise en pièces ; Madame Lorquet ; M. S. Bourassa ; Louis Reeves ; M. Jules Wingender une voiture d'enfant ; une petite voiture appartenant à M. Boas, sur laquelle étaient attelées deux chèvres.

Plusieurs personnes ont perdu qu'un chapeau, qu'une ombrelle ; enfin une foule d'articles disséminés par la tempête.

M. S. Bourassa s'est fait déchirer ses habits et a reçu des égratignures à la jambe.

M. Louis Reeves a reçu de fortes contusions produites par des morceaux de la bâtisse qui l'ont frappé.

On est étonné lorsque l'on a vu une foule de femmes et d'enfants comme celle qui se trouvait sous la bâtisse effondrée, de n'avoir pas à constater plus d'accidents.

Voilà quelques détails de la tempête de mardi, et encore sommes-nous bien en dissous de l'exactitude. Ces accidents sont ceux qui nous sont parvenus avec des noms ; combien d'autres nous ont été rapportés sans qu'on nous donnât les noms de ceux qui souffrent de ces accidents.

Rumeur

Les journaux annoncent que M. de la Broquerie Taché, Secrétaire du Lieutenant-Gouverneur Angers doit revenir s'établir à St Hyacinthe.

En vacance

Le très révérend J. A. Gravel, vicaire-général, prend quelques jours de vacances et sera absent jusqu'au premier août.

Vente d'un trotteur

Les amateurs de sport liront avec intérêt la nouvelle suivante:

M. A. McDonald, de Montréal, a acquis au prix de mille piastres la jolie bête qui répond au nom de *Katy-Drzew*, et qui est arrivée première, ici, dans la classe dite de trois minutes. Tous les amateurs de chevaux s'accordent à dire que même à ce prix là, c'est une jument à bon marché.

Magnifique découverte

La population de St Hyacinthe sera agréablement surprise d'apprendre qu'elle a des millions sous les pieds. C'est la découverte que l'on vient de faire et nous allons essayer d'en donner quelques détails à nos lecteurs.

M. Antoine Laplante, du rang St Amable de St Barnabé, en creusant un puits l'an dernier frappait à 90 pieds de profondeur une veine de gaz. Ce gaz qui s'échappait, il le fit brûler et obtint une belle lumière blanche.

Sur les instances de M. A. O. T. Beauchemin avocat C. R., M. Alfred Selwyn, C. M. G., L. L. D., F. R. S., Géologue du gouvernement fédéral promet de venir examiner ce gaz.

Mercredi M. Selwyn accompagné de M. le Maire Dessaulles et de M. A. O. T. Beauchemin se rendait sur la propriété de M. Laplante. La pluie abondante des jours derniers a quelque peu nui à l'expérience, mais le résultat a prouvé dans tous les cas que la terre recelait un gaz magnifique et utilisable.

Après avoir fait cette constatation on se rendit sur la terre de A. Dupré. Là on trouva un trou de 4 pieds de profondeur appelé "Trou Lajeunesse." Un M. Lajeunesse ayant commencé à y creuser un puits y trouva du gaz. Ses voisins effrayés le dissuadèrent de continuer le creusage, lui disant qu'un volcan ferait éruption de ce trou et bouleverserait tout; Lajeunesse arrêta. Il y a de cela 47 ans. Depuis ce temps, le gaz s'échappe.

M. Dupré mit dans cette excavation une cuve renversée dans le fond de laquelle un trou avait été pratiqué et bouché par une cheville; quand le gaz se fut accumulé dans la cuve on enleva la cheville et on mit une allumette sur le jet qui s'échappait. Il produisit une magnifique lumière. Les spectateurs étaient étonnés et pleins d'admiration devant cette merveilleuse découverte.

De chez M. Dupré on alla chez M. Emille Lorquet du rang St François. Là encore on renouvela l'expérience faite chez M. Dupré. Elle réussit à merveille et on constata la présence d'un gaz magnifique.

M. Selwyn calcula alors la profondeur à laquelle on atteignait le gaz sur ces différentes propriétés et conclut que ce gaz était de la même source. Plus que cela M. Selwyn est convaincu et dit à MM. Dessaulles et Beauchemin que l'on n'a pas besoin d'aller à St Barnabé ou ailleurs pour trouver du gaz naturel, mais a-t-il ajouté: "Vous en trouverez à St Hyacinthe même. Tout me porte à vous dire que vous y en trouverez en quantité immense."

Ajoutons à ces faits merveilleux que selon toute probabilité nous avons dans notre terrain des mines considérables de pétrole.

M. Selwyn est reparti promettant qu'il enverrait bientôt copie de son rapport. On va l'attendre avec anxiété sans doute et s'il conclut à une exploitation facile et lucrative, on peut voir quelle richesse nous avons sous la main, ou plutôt sous les pieds pour le moment.

Confirmation

Monseigneur Moreau a conféré le Sacrement de Confirmation à soixante quinze filles et garçons, à l'église de la Paroisse, vendredi.

L'église était remplie de monde. La cérémonie a été très imposante.

M. l'abbé Dupuis, a fait le sermon puis après la confirmation, Monseigneur monta en chaire et fit une allocution aux fidèles. La cérémonie a été close par le *Te Deum*.

A 1 hre p. m. Mgr a présidé une assemblée de l'association des Dames de l'œuvre des Tabernacles.

C'est la dernière journée de la visite pastorale à la Paroisse, comme par le diocèse, cette année.

Les foins

La fenaison est commencée d'hier dans toutes les paroisses du district.

Guerison merveilleuse

Nous avons aujourd'hui à signaler un fait que l'on peut qualifier de miraculeux et qui vient d'arriver à St Hyacinthe.

Nous communiquons à nos lecteurs les détails que nous nous sommes procurés du médecin qui soignait l'héroïne de l'histoire suivante:

Madame Napoléon Blanchet, qui demeure sur la rue St Pierre, dans le quartier No 5, était retenue au lit, par une maladie grave et douloureuse, une affection de l'épine dorsale. Depuis neuf longs mois Mme Blanchet n'a pas bougé d'un lit de souffrances indicibles. En proie à des crises périodiques qui revenaient tous les quinze jours, le médecin pouvait à peine apporter à ses douleurs un soulagement passager.

Il y a quelques jours, Madame Blanchet devant l'impuissance de la science, se résolut à demander le secours de la bonne Ste Anne et commença une neuvaine à la grande thaumaturge du Canada. La neuvaine se terminait jeudi matin. Un père Dominicain lui apportait la communion qu'elle reçut avec ferveur; puis elle pria.

A peine une heure était elle écoulée, qu'un mieux sensible s'empara d'elle, mieux qui tournait à une guérison parfaite car aussitôt elle se levait et sans l'aide de personne elle se mit à marcher aussi fermement que jamais.

Des centaines de personnes sont allées rendre visite à Madame Blanchet pour constater cette guérison merveilleuse.

Le médecin de madame Blanchet qui nous donne ces détails, dit que la science reste confondue devant un fait si extraordinaire et, dérouter, il lui reste à croire à l'intervention et à la puissance extraordinaire d'En Haut.

Visite pastorale

La visite pastorale de Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe est terminée vendredi. Ainsi que nous l'avons constaté, la santé de Monseigneur est bonne, mais il a éprouvé un peu de fatigue.

Révision des listes

Nous conseillons à nos lecteurs qui veulent jouir de leur droit de vote, de se rendre au plutôt auprès du réviser M. A. O. T. Beauchemin, C. R., et voir à ce que leur nom soit inscrit correctement.

C'est aujourd'hui et non pas au temps de l'élection que l'on doit constater si son nom est sur la liste.

M. de LaBruère

Nous sommes heureux de constater que l'hon. M. de LaBruère, dont nous annonçons, il y a quelques semaines, la grave maladie, a pris beaucoup de mieux.

Sans être tout à fait rétabli, M. de LaBruère voit aujourd'hui assez bien et l'état de sa vue est tel qu'il peut lire et même écrire quelques minutes durant.

Pacifique canadien

Le Pacifique qui devait faire construire cette année une nouvelle gare à St Joseph, a décidé de remettre cette construction à plus tard.

En ville

M. Charles-Emille Dufort, pharmacien, à Manchester, N. H., et son épouse, sont en promenade à St Hyacinthe, pour quelques jours.

A la pratique

M. Louis Lussier, avocat, de cette ville, recevait hier, un télégramme de son frère Joseph, lui annonçant son admission à la profession d'avocat.

Nos félicitations.

Dans les ordres religieux

M. Jos. Birtz, dont tout St Hyacinthe a tant de fois admiré, dans nos temples, la voix si belle et si impressionnante, vient de nous quitter pour entrer dans l'ordre religieux des RR. PP. Trappistes.

Ce n'est pas sans regret sans doute que St Hyacinthe apprendra ce départ, mais d'un autre côté on saura apprécier la détermination solennelle que vient de prendre notre estimé concitoyen.

Nous offrons à M. Birtz nos félicitations et nos vœux de bonheur dans la sainte carrière qu'il vient d'embrasser.

Ordinations

Dimanche a eu lieu à la cathédrale, l'imposante cérémonie de l'ordination de quatre prêtres.

La cérémonie a été présidée par Monseigneur Moreau, Evêque de St-Hyacinthe.

Les nouveaux prêtres sont MM. Bergeron, O'Gara, Trotter et St-Onge.

Au chœur on remarquait plusieurs prêtres étrangers.

Des sièges avaient été réservés près des balustrades pour les parents des nouveaux prêtres, qui assistaient en grand nombre.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Dumesnil, professeur de philosophie au séminaire de cette ville.

Au voleur

Un individu du nom de Tétrault, connu aussi sous le nom de Ducharme, mais mieux encore sous le nom de "Tourloure" a passé un v.lain quart d'heure samedi.

C'est un pauvre dépourvu qui fait métier de porter les paniers le samedi. Samedi poussant son zèle à l'excès, il prenait les paniers dans les étaux sans aucune permission, et les portait Dieu sait où.

Les propriétaires des paniers se sont mis à crier au voleur, et quand on a connu ce voleur, après l'avoir tancé, on lui a donné la charge d'aller rechercher les paniers.

Il est certain que ces courses n'ont pas payé ce pauvre Tourloure.

Est-ce un vol

Mercredi soir des individus pénétraient dans une bâtisse où un club de croquet serre ses maillets et ses boules, et enlevaient deux de ces dernières.

On s'aperçut de la chose le lendemain et on ferma la porte avec un fort cadenas. Jeudi soir on arracha les crampons qui retenaient le cadenas, et hier matin on s'apercevait que trois autres boules étaient disparues.

Est-ce un vol?

Dans tous les cas si c'est une farce elle n'est pas drôle et la police qui est à la recherche des auteurs de cette blague ou de ce vol, leur fera payer l'une ou l'autre plus qu'ils ne le pensent.

Mauvais farceurs

Nous annonçons ces jours derniers qu'un cheval était disparu de la propriété de M. Charpentier de St Barnabé. Ce cheval qui appartient à un citoyen de cette ville, a été retrouvé de l'autre côté de la rivière en face de la propriété de M. Charpentier.

Suivant toute évidence l'animal avait été traversé de l'autre côté de la rivière par de mauvais farceurs.

Ces farceurs sont probablement les mêmes qui, l'an dernier, traversaient ainsi une vache qui mourut des mauvais traitements infligés.

On n'a que des soupçons sur les auteurs de ses fustigeries, mais si ces soupçons se transforment un jour en certitudes, ils peuvent être convaincus qu'ils paieront cher les conséquences de leur mauvais tour.

Râje

Samedi soir, a eu lieu au No 451 rue St Antoine le grand tirage de livres que nous avons annoncé dans notre dernière édition.

M. Nap. Millet, rue St Pierre a gagné l'encyclopédie de \$25.00 et M. Eudger Roberge, Petit Rang a gagné les 9 volumes des beaux arts coûtant \$9. Les autres articles ont été gagnés par les personnes portant les numéros suivants: 187, 137, 199, 156, 125, 191, 29, 114, 62, 175, 174, 157, 170, 158, 193, 163, 54, 186.

Les détenteurs des Nos gagnants, chez qui les livres ne seront pas portés, vu que leur adresse n'est pas connue, sont priés de venir réclamer à l'adresse ci-dessus.

Soirée d'inauguration

Le Cercle Catholique donnera lundi prochain, le 20 juillet, sa soirée d'inauguration sous le patronage du Chanoine LaRocque, curé de la cathédrale.

Le programme de cette soirée est magnifique. Nous citerons d'abord une conférence par M. l'abbé Choquette, professeur de chimie et physique au Séminaire. Cette conférence sera sur un sujet scientifique d'actualité; outre cela une jolie comédie "Le marquis de Lauzon." Puis de la déclamation, du chant et de la musique.

Cette soirée se fera par invitations pour dames et messieurs.

Comme on voit nos jeunes amis du Cercle tiennent à se distinguer.

Examens

Demain auront lieu à l'académie Girouard les examens pour l'accord des diplômes d'enseignement.

Cheval mort

Un cultivateur du nom de D. Tétrault, de St-Jean-Baptiste est venu au marché samedi, et a laissé son cheval à l'hôtel Louis Reeves et Cie. Une heure après qu'il eut laissé l'hôtel on vint lui apprendre que son cheval était mort.

Pour comble de malheur il a dû payer \$1.50 pour faire enterrer la pauvre bête.

Pour un voyage payant celui-ci ne l'est guère.

Vive la France!

C'est mardi que les français éloignés de leur pays, célébraient, à St Hyacinthe comme à Montréal et ailleurs, leur fête nationale.

Ils commémoraient en ce jour la prise et la démolition par le peuple, de la terrible prison d'état la Bastille, ce dernier monument de la tyrannie en France.

Depart

M. M. E. Lussier, qui a été pour l'année écoulée le fermier de notre journal, nous quitte aujourd'hui pour retourner aux Etats-Unis, l'état de sa santé ne lui permettant pas de continuer à s'occuper de typographie. M. Lussier va établir à Nashua une succursale d'un journal publié aux Etats-Unis.

Nous n'avons eu qu'à nous louer des bons services de M. Lussier. Actif et laborieux il a dirigé l'impression de notre journal à notre extrême satisfaction et nous le croyons, à la satisfaction de nos lecteurs.

En lui faisant part des regrets que nous cause son départ, nous lui souhaitons tout le succès possible dans la république voisine.

Encore "Tourloure"

Ce pauvre Toussaint Tétrault dit Ducharme alias Tourloure, n'est pas au bout de ses peines. Samedi soir on a fait mander la police pour tranquilliser notre Tourloure qui faisait le diable à quatre à son domicile, menaçant de tuer sa femme et de tout briser.

Le constable Monast se rendit et sur les instances de sa femme arrêta notre Tourloure. Le constable Monast eut fort à faire à l'emmener; il se débattait, frappait sur l'homme de police et criait à réveiller les morts.

Ce pauvre Tourloure est complètement détraqué. Lundi matin le Dr Frédéric Despars médecin officiel de santé l'a examiné. Dans son rapport le Dr Frédéric déclare que le pauvre diable est idiot et devrait être interné dans un asile.

Le rapport du Dr Frédéric sera adressé au Conseil qui avisera.

Un vieux couple

Il existe à St Hyacinthe un vieux couple peu connu et qui, cependant offre quelque intérêt. Ce couple du nom de Fontaine, a été vu bien souvent autrefois sur le marché vendant des chaises de sa fabrication.

Le père Fontaine est âgé de 90 ans; sa femme a exactement le même âge. Quand nous disons exactement nous sommes aussi exact: La mère Fontaine est née le même jour que son mari; ils ont vécu voisins jusqu'à leur mariage; ils ont fait leur première communion ensemble et furent confirmés le même jour.

Le père Fontaine et sa vieille figurent dans une procession de la St Jean-Baptiste, il y a une dizaine d'années; ils représentaient "Le bon vieux temps."

Malheureusement ils ont subi du temps l'irréparable outrage. Le père Fontaine a encore une bonne santé; très vigoureux, il fait la marche tous les jours de chez lui jusqu'en ville, un mille tout près.

Mais la mère Fontaine est moins vigoureuse; faible et décrépite elle semble se rattacher à la vie pour ne partir qu'en même temps que celui qui fut son compagnon constant icibas.

Ces furent, de l'opinion de tous, d'honnêtes gens et leurs enfants leur rendent l'affection qu'ils ont eue pour eux en entourant leurs vieux jours de mille prévenances.

Que d'événements représentent ces bons vieillards presque centenaires, qui emporteront bientôt avec eux dans la tombe, les souvenirs de presque un siècle!

Terrible accident

Un terrible accident est arrivé lundi à la tannerie Mosely.

Léopold Roberge, qui conduit une des plus importantes machineries de la tannerie, une "fleshing machine," ou machine à peler le cuir, était à la mettre prête à fonctionner pour 1 heure p. m. Cette machine est composée de deux cylindres dont l'un garni de couteaux.

On ne sait au juste comment l'accident est arrivé: Un ouvrier entendit tout à coup un cri et aperçut Roberge le bras gauche pris dans la machine. On arrêta immédiatement mais les cylindres avaient fait leur œuvre. On ramassa Roberge ruisselant de sang, le bras haché. On le conduisit à l'Hôpital, où nous avons pu le voir. La main est complètement broyée; le bras ne semble pas brisé, mais tout dépouillé de sa chair, il présente une blessure hideuse.

Les médecins présents sont MM. les Dr Gaspard et Eugène Turcot, J. H. L. St-Germain et Eugène St-Jacques.

A l'heure où nous allons sous presse le blessé est très faible et les médecins attendent la réaction pour faire l'amputation du bras.

Si cette réaction n'arrive bientôt, il est à craindre que Roberge ne succombe au choc nerveux comme à l'épuisement qui ont résulté de l'accident.

Roberge est marié; il est âgé de 27 ans et est père de deux enfants.

Le malheureux Léopold Roberge victime de l'accident à la tannerie Mosely, dont nous avons donné les

détails est mort lundi soir vers 9.15 heures.

Depuis l'accident jusqu'à sa mort il ne s'est produit aucune réaction; le choc nerveux et l'épuisement causé par la perte de sang ont été trop forts et dès 4 heures lundi après-midi, ses médecins les Drs Eugène et Gaspard Turcot laissaient prévoir le dénouement.

—Il mourra vers 9 heures, nous dit l'un d'eux.

Il ne s'est pas trompé.

Roberge avait été administré dès son arrivée à l'Hôpital; il s'est bien confessé et toute l'après midi et dans la soirée il a répété les pieuses invocations que lui suggéraient ces anges de dévouement et de tendresse, les bonnes sœurs de charité, qui n'ont pas quitté son chevet un seul instant.

Nous avons vu le moribond vers 8 heures p. m. et déjà sa respiration devenait oppressée, difficile, irrégulière. Il s'est mis à diminuer rapidement; à 9.15 heures tout était fini.

Comme nous l'avons dit, Roberge était marié et laisse deux enfants. Son corps a été transporté à sa résidence.

On nous dit que M. Moseley est très chagrin de ce terrible accident. Il est allé voir Roberge hier après-midi. C'est le premier accident qui arrive dans son établissement.

Il dit que pour arracher Roberge de sa terrible position on a été obligé de briser la machine qui l'a tué.

Depart d'un Dominicain

Le R. P. Charland a laissé St-Hyacinthe samedi soir; dimanche prochain il s'embarquera pour l'Europe.

Le R. P. Charland sera absent deux ans. Il passera ces deux années à l'Université de Louvain en Belgique. Cette université est dirigée par des RR. PP. Dominicains.

Examens

Les examens pour l'obtention de diplômes d'enseignement sont commencés ce matin, à l'Académie Girouard.

Les directeurs des examens sont MM. le Chanoine A. X. Bernard, l'abbé P. Larochelle, l'abbé T. Boivin, Jos Nault, Président de la commission d'Ecole et N. Gervais, secrétaire.

Le nombre des aspirants est de 80 dont deux garçons seulement.

En ville

M. le Dr Valmore St Germain et Madame St Germain, de Fall-River, sont en cette ville.

M. et Madame St Germain sont en promenade de noces.

M. le Dr St Germain est bien connu à St Hyacinthe; il est le frère de M. Jules St Germain, notaire.

Accident

Le pique nique des français a été interrompu par l'orage épouvantable qui est tombé vers 3 hrs mardi.

Les estrades où se trouvaient la foule se sont écraquées. Celles où se trouvaient les voitures ont été réduites en miettes. M. Pierre Beaulac, père, du Petit Rang, a reçu une grave blessure au crâne. Une femme a été toulée aux pieds.

Cinq voitures ont été réduites en pièces.

Il faut avoir été sur les lieux, comme nous y étions, pour se rendre compte de la désolation qui s'est passée. Les femmes en proie à des crises de nerfs, pleuraient et criaient; les hommes, sous la pluie, allaient porter secours aux autres; et cela tandis qu'un tonnerre affreux éclatait avec une force terrible.

Trois gros arbres se sont abattus avec fracas.

L'estrade des juges, où se trouvait notre rédacteur avec cinq ou six personnes a été levée de plusieurs pouces à plusieurs reprises par le vent.

Il est encore étonnant que l'on n'ait pas plus de graves accidents à déplorer.

Le temps nous manque pour donner aujourd'hui plus de détails sur cette scène plus qu'émouvante.

Accident au chef de police

Le chef apprenant l'accident au Rond, attela une voiture pour y aller. Malheureusement une roue accrocha la porte mal ouverte et il fut lancé à bas, s'infligeant dans sa chute une assez grave blessure au pied.

Naissances.

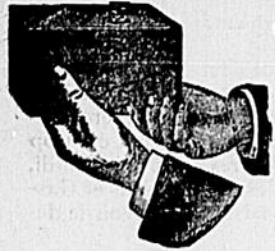
En cette ville, le 10 courant, l'épouse du docteur Gaspard Turcot, un fils.

Mariages.

A Pawtucket, R. I. le 29 juin dernier, M. John Stevens, pharmacien, conduisait à l'autel Delle Rose Anna Plouf.

Deces.

A Montréal, le 9 courant, à l'âge de 65 ans, Dame C. Z. Thompson, épouse de M. L. A. Dessaulles.



Take
A Kodak
With you.

'You press the button,
we do the rest.

(OR YOU CAN DO IT YOURSELF.)

THE EASTMAN COMPANY, Rochester, N. Y.

LE MAGASIN DU BON MARCHE !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE, (PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULEE, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, ETC., ETC	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, CGTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC
--	--	---

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DETAIL 43, RUE CASCADES
Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous
recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P 160,

JOSEPH BRODEUR

C. ROULEAU

GRAINS & FARINES
CHARBON —
HUILE DE CHARBON
(En Gros.)
COTONS A FROMAGE
ET
Articles nécessaires aux fromagers
5 Rue LAFRAMBOISE
St-Hyacinthe

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS
Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe
Manufacturiers de
Portes, Chassis, Jalousies et moulures de
toutes sortes.
Découpage et tournage exécuté
promptement.
SPÉCIALITÉ:—Intérieurs d'Eglises, Col-
lèges, etc. at

Grande découverte

LA TEINTURE DOREE
guérit les cors, les oignons et les
rhumatismes. Prix, 25 et 40 cts. la
bouteille.
Elle guérit également les cour
bes, cors, éparvins, plaies provenant
des crampons, meurtrissures, etc.,
des chevaux. Prix, \$1.00 par bou
teille.
S'adresser à
A. ROBIDOUX,
Roxton Falls, Qué
15.8.1



POSEUR DE FOURNAISES
A eau chaude et a vapeur
BASSE & HAUTE PRESSION
143, RUE CASCADES
SAINT-HYACINTHE QUE

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No. 104 RUE CASCADES,
COIN DE LA RUE ST-DENIS,
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,
pour Hommes, Femmes et Enfants, dans
toutes les lignes.
— PRIX TRES BAS —
Aussi: Assortiment complet de Valises,
sacs de Voyage, etc.

AUX CORDONNIERS !
CUIRS et FOURNITURES à l'usage des
Cordonniers, ainsi qu'un choix de
FORMES de toutes sortes.
— Tout est Neuf et de Première Qualité. —
Venez et vous serez bien servis.

Jos. Morin,
Marchand de Chaussures

ABONNEZ VOUS A
"L'ARTISAN,"
Journal quotidien, St-Hyacinthe
ABONNEMENT \$3.00 PAR AN.

Un roman de la vie réelle

Une grande sensation a été
causée ces jours-ci à London,
un village des environs de
Springfield Ohio, par le retour
d'un nommé Frank Woosley, que
l'on croyait avoir été assassiné au
Texas en 1877.

Woosley et son cousin James
Brock, alors jeunes gens, ont
quitté London il y a quinze ans
environ pour aller établir une
ferme et se livrer à l'élevage et
au commerce du bétail au Texas.

Ils avaient très bien réussi et
leurs affaires étaient aussi pros-
pères que possible, lorsque le 22
mai 1877, Woosley a disparu
subitement d'une façon inexplic-
able. On a cru qu'il avait été
assassiné, son cousin et associé
Brock a été arrêté, et peu s'en
est fallu même qu'il ne fut lyn-
ché. Poursuivi devant la cour,
d'assises Brock a été acquitté
faute de preuves suffisantes et il
a juré qu'il finirait bien par re-
trouver Woosley. Mais il avait
été obligé de vendre sa ferme
pour payer les frais du procès, et
il était complètement ruiné.

Cependant Brock est allé de-
puis s'établir à El Paso, ou il n'a
pas tardé à refaire sa fortune, et
il est aujourd'hui un des habi-
tants les plus considérés de cette
ville. Mais son but principal
était toujours de se disculper du
meurtre de Woosley, et, dès qu'il
l'a pu, il a envoyé des photogra-
phies de son cousin dans toutes
les directions et il a offert une ré-
compense de \$1,000 à qui le
retrouverait.

Or, ces jours-ci un détective,
alléché par la récompense, a dé-
couvert Woosley à Little Rock
Arkansas. M. Brock, prévenu par
dépêche, est parti aussitôt pour
Little Rock, et de là, il s'est
rendu à London Ohio avec son
cousin pour bien montrer à ses
parents qu'il ne l'avait pas assas-
siné comme on l'en avait accu-
sés.

Accident

Un bien pénible accident est
arrivé vendredi sur le Québec-
Central, entre la station Scott et
Ste Marie de la Beauce. Une
vieille femme, née Julie Demers
et veuve de feu Louis Gagné,
cultivateur, a trouvé la mort
dans les circonstances suivantes :

Elle était allée cueillir des frai-
ses avec les jeunes enfants de
son fils, absent aux Etats-Unis.
En revenant au logis, elle passa
sur la voie à l'heure où le train
express de Sherbrooke laissait la
station Scott. A quinze arpent
environ de la gare, elle entendit
le bruit du convoi, mais elle le
crut loin encore et persista à rester
sur la voie avec ses petits en-
fants. Quand elle aperçut le nez
de l'engin, il n'était plus qu'à
deux cents pas. Elle se mit à
côté du chemin. Mais poussée
par une idée incompréhensible,
elle voulut traverser de nouveau
les rails. Elle aurait eu le temps
de compléter cette imprudence
si au beau milieu, entre les deux
rails, il ne lui eût pris fantaisie
de s'arrêter pour voir si l'engin
était encore loin. Elle fut irap-
pée en pleine poitrine, son corps a
volé à une assez grande distance
et a été horriblement mutilé.

L'ingénieur de la locomotive
aperçut la vieille trop tard pour
renverser la machine. Quand le
convoi arrêta, la malheureuse
était sans vie. Un prêtre qui
était à bord des chars est accouru
pour lui donner les secours de
son ministère, mais il était trop
tard la victime était morte. Les
deux enfants sont sains et saufs.

Neuf longues années

Mme John McLean écrit de
Barrie Island, Ont., 4 mars 1889,
comme suit: Comme j'ai énormé-
ment souffert de névralgies
pendant les neuf dernières années
et que j'ai été conseillée d'essayer
l'huile de St Jacob, je suis à
même de la recommander de
toutes mes forces, comme étant le
meilleur remède contre ce mal,
vu que son usage m'a procuré un
soulagement complet.

Quinze hommes décapités

On a reçu de Hong-Kong de
nouveaux détails sur la décapita-
tion de quinze criminels chi-
nois à Kowloon (Chine) parmi
lesquels se trouvaient trois chefs
de pirates qui avaient pillé, il y
a trois mois le vapeur "SAMOA"
et tué le capitaine et le chef
d'équipage. La foule était nom-
breuse pour assister à l'exécution.
Les criminels avaient les
mains liées derrière le dos; ils
ont été accueillis par des clameurs.
Le bourreau mettant la
main sur l'épaule de Lou Atsat,
le chef des pirates, lui dit :

— Nous commençons par vous.
— Ce à quoi Lou Atsat répon-
dit :

— Très bien, je suis le No. 1.
Le pirate fut alors placé à un
coin du carré et les autres s'age-
nouillèrent en ligne Atsat regarda
attentivement l'exécuteur
pendant qu'il essayait la lame de
son sabre et allongeant le cou, il
dit :

— Vous pouvez me tuer main-
tenant, mais je ressusciterai.

L'exécuteur haussa les épaules
en écartant la queue sur la tête
du criminel.

— Chacun a son sort, dit le
pirate, et un moment après, sa
tête roulait dans le sable.

D'autres frémirent au contact
du sabre de l'exécuteur; celui-ci
s'acquitta rapidement de sa tâche
disant à chacun, avant de porter
le coup fatal :

— Ne bougez pas! ajoutant,
comme la tête tombait:—Encore
un!

Lorsqu'il en vint au promoteur
de l'expédition contre le "Samoa"
l'individu perdit son calme et
tressauta. L'exécuteur se mit à
jurer; la tête de la victime ayant
bougé, le sabre frappa entre les
épaules.

Le malheureux tomba, mais sa
tête resta attachée à ses épaules
et le corps s'agita convulsivement
jusqu'à ce que l'exécuteur, après
avoir exécuté les autres crimi-
nels revint pour lui administrer
le coup de grâce.

L'exécution terminée, un pho-
tographe prit quelques clichés
des cadavres.



Brodeur & Frere,

PLOMBERS, COUVREURS.
COIN des RUES ST-ANTOINE
ET ST-FRANÇOIS.
ST-HYACINTHE, Que.

Appareils de Chauffage

A la vapeur et à l'eau chaude
Sinks, tuyaux à l'eau et a gaz,
POMPES, ROBINETS, Etc, Etc.

Spécialité: Couvertures en Fer-
blanc, Tôle, Bardeau Métallique.
Ardoise et Tôle Galvanisé.

LE TOUT
A PRIX MODERES
SATISFACTION GARANTIE

Coffres-forts de Kimball

(SAFES)
A l'épreuve
DU FEU
ET DES
VOLEURS
Les meilleurs et les plus beaux dans
— la Puissance. —

A 25 0/100 meilleur marché que toute
autre Manufacture.
CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.

A. DENIS,
Agent pour St-Hyacinthe.

Le remède de Pijo pour le catarrhe
est le meilleur, le plus agréable à
prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié
directement à toute adresse contre paiement de 50
cous. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E. U. de l'A.



GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT:
RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

AVEZ-VOUS BESOIN
D'UN TONIQUE?
PRENEZ LES
AMERS INDIENNES

Le plus économique en même
temps que le plus efficace toni-
que stomacal et digestif.
Un paquet de 25 cents suffit pour
préparer 3 grandes bouteilles.

PRENEZ GARDE AUX Imitations

NAZ. FREGHETTE

ÉPICIER ET CONFISEUR
21 RUE ST-ANNE
ST-HYACINTHE.
Assortiment complet d'Épiceries
et Provisions de première qualité, ainsi
que Sucreries de toutes sortes, en
gros et en détail
FRUITS, NOIX, Etc.
a-1-10-6-1

Terre à Vendre

A Ste Madeleine, une terre de
3 arpents de front sur 30 de pro-
fondeur, à 23 arpents de l'église, à
environ 30 arpents du Dépot du
G. T. R. et à 10 arpents de la mai-
son d'école. Toute en état de cultu-
re, avec maison, grange, hangars
et autres dépendances.
Conditions faciles.
S'adresser à,
LÉON BEAUREGARD,
Ste Madeleine.

(tâ 1-6-1)

Aux Fromagers

Les fromagers trouveront tout ce
qu'il faut pour leurs fournitures de
fromageries et à des prix défiant la
compétition.
Chez
BROUSSEAU & BERGERON
St Hyacinthe.

[tâ 1-6-1]

ENGIN A VENDRE

Un engin horizontal, 10 forces
en excellente condition,
AUSSE
Une pompe à vapeur pouvant ser-
vir dans une fromagerie et pouvant
être utilisée en même temps comme
pouvoir moteur, (3 forces)
Conditions très faciles.
Pour autres renseignements,
S'adresser à LA TRIBUNE

SITUATION VACANTE.

Une compagnie d'assurance sur la vie de
première classe a besoin d'inspecteurs et
aussi d'agents locaux. Pour ces derniers
l'expérience n'est pas absolument néces-
saire. Salaire ou commission. S'adresser
par lettre avec copies de certificats, ou les
noms de deux citoyens connus comme réfé-
rences, à Boite de poste 97, Montréal.
t. a 15-6-1

Consommation guerrie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un mi-
sionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remè-
de simple et végétal pour la Consommation, la Bron-
chite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections
des poumons et de la gorge, et qui guérit radicale-
ment la débilité nerveuse et toutes les maladies ner-
veuses; après avoir éprouvé ses remarquables ef-
fets curatifs dans des milliers de cas, trouve que
c'est son devoir de le faire connaître aux malades.
Poussé par le désir de soulager les souffrances de
l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent
cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec
instruction pour la préparer et l'employer. Expédié
par la poste si on adresse avec un timbre
nommant ce Journal.
W. A. NOYES, 229, Power's Block Rochester, N. Y.